

Projet Éducatif de Territoire 2021-2024 avec plan mercredi



VILLE DE SEYSSINS

Commune de Seyssins

Coordonnées de la personne à contacter :

**Jean-Roger CALLIERE / Directeur Pôle éducation,
sports culture et vie associative**

Courriel : jean-roger.calliere@mairie-seyssins.fr



Sommaire

Table des matières

A. Contexte	3
B. Périmètre et public du PEDT	6
C. Les choix éducatifs	10
D. Planning	13
E. Les intervenants	14
F. Les modalités d'inscription	14
G. Bilan	14
H. Synthèse générale (efficacité & efficience)	31
I. Modalités d'information des parents	32
J. Compléments & préconisations	32
K. Les partenaires du projet	33
L. Ensemble des structures et personnes impliquées	35
Les 5 grands axes définis sur la base de la grille de la SDJES	36
A. Le PEdT a-t-il permis de développer la co-éducation ?	36
B. A-t-on fait progresser le respect des besoins et des droits des enfants ?	39
C. Le PEdT favorise-t-il la continuité éducative au bénéfice des enfants ?	43
D. Le PEdT favorise-t-il une dynamique de territoire ?	45
E. Pertinence globale du PEdT	47
Appréciation du Plan Mercredi (4 critères)	48
A. Complémentarité et cohérence éducatives	49
B. Accueil de tous les publics	49
C. Mise en valeur de la richesse du territoire	50
D. Développement d'activités éducatives de qualité	51

A. Contexte

1. Historique

Le Projet Éducatif de Seyssins établi depuis 2004 porte sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant et du jeune, que ce soit à l'école, durant ses loisirs, ou au sein de la famille.

Il est fondé sur la notion de parcours éducatif cohérent et harmonieux au bénéfice des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans. Une attention est portée à ceux qui rencontrent, ou risquent de rencontrer, des difficultés spécifiques pouvant les conduire à l'échec scolaire ou à des situations d'exclusion pour des raisons d'ordre familial, social ou culturel, ou encore en raison de handicaps physiques.

Malgré les évolutions des dispositifs éducatifs encadrant ce type de projet, l'objectif commun de l'ensemble des acteurs exprimé, lors de la première phase de consultation de la réforme de 2013, est réaffirmé à savoir établir un projet éducatif cohérent sans « rajouter du temps à la journée de l'enfant ».

La cohérence éducative constitue donc une base d'intervention partagée et reconnue par l'ensemble de la communauté éducative de Seyssins. Ainsi, **le Projet éducatif de territoire permet une vision globale de la politique de la commune en ce qui concerne la petite enfance, le scolaire, le périscolaire, l'extrascolaire mais aussi les orientations politiques destinées aux jeunes adolescents et jeunes adultes**. La commune est porteuse d'une offre éducative qu'elle rend ainsi plus lisible.

La démarche éducative peut être résumée sous la forme « faire avec les enfants et les jeunes » considérant que les enfants et les jeunes doivent être auteurs et acteurs de leur parcours.

Les acteurs éducatifs affirment que le PEDT doit être à Seyssins à l'identique du PEL et dont les axes essentiels sont les objectifs définis ci-dessus.

Aujourd'hui, ces objectifs sont connus et partagés par l'ensemble des acteurs du PEdT (Élus, enseignants, intervenants, partenaires associatifs, parents, etc.). Ils s'appuient sur un diagnostic initial, et dans la mesure du possible, la prise en compte des projets d'écoles.

2. Valeurs

Valeurs éducatives et citoyennes du projet 2021/2024 :

Le projet éducatif Seyssinois a été élaboré avec les acteurs pour lesquels des valeurs fondamentales sont partagées.

Ces valeurs s'appuient sur celles de l'école et fondent notre République :

- Les **valeurs laïques et républicaines**, rappelées notamment dans toutes les conventions que la Caf signe avec ses partenaires, ainsi que la charte de la laïcité affichée dans l'ensemble des écoles,
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948),
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par le Parlement français (1989),
- La Charte du réseau français des villes éducatrices (1990),
- La Charte Européenne de l'Égalité Femme/Homme (2005, 2006),
- Démarche de l'Égalité de La Métro (2012).

Le PEdT englobe l'ensemble des références locales mises en débat collectivement, spécifiques à la Ville de Seyssins :

- Le projet éducatif communal de la ville de Seyssins (1990)

- La charte développement local à caractère éducatif (2004).
- Le projet éducatif local (PEL) de la ville de Seyssins (2004).
- La charte de la vie associative, 2009 mise à jour en janvier 2013, fait référence au PEL.
- La charte de l'égalité Femmes/hommes, validée en conseil municipal le 30 mai 2011.

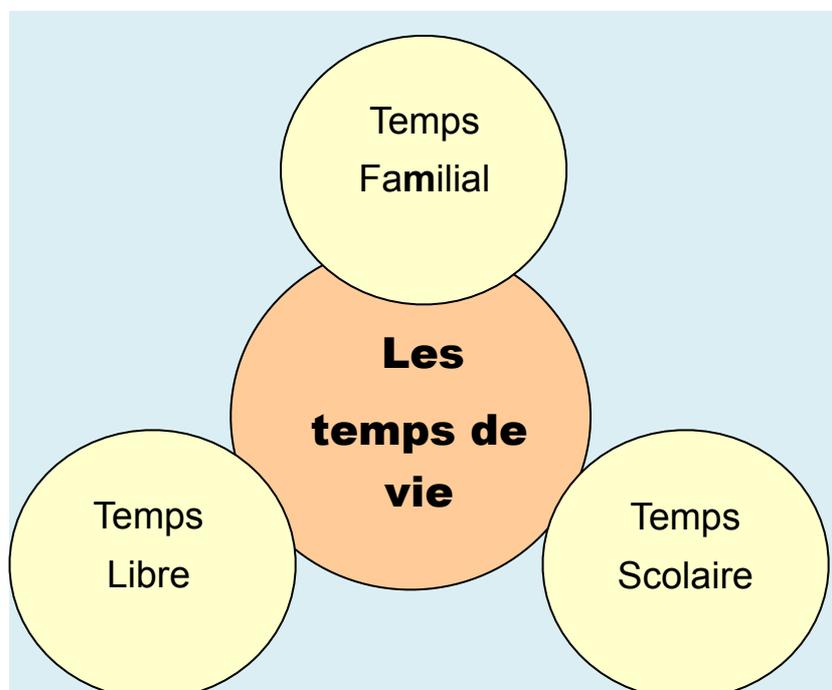
Chaque convention d'objectifs et de moyens passée avec les associations fait référence au PEdT.

Les acteurs du projet éducatif se sont entendus sur les finalités éducatives sous-tendues par le projet : ces derniers insistent sur la nécessité de la réussite éducative de chaque enfant et jeune et de leur donner des moyens de mieux construire leur personnalité, en se référant à la notion d'éducation globale.

Rappel sur l'organisation des temps :

On admet généralement que l'organisation des temps de l'enfant se décompose en 3 temps : « familial, » « scolaire » et « temps libre ».

- Temps familial passé quotidiennement en famille,
- Temps scolaire : périodes de temps juxtaposées à la classe (matin, méridien et soir) sont désignées comme du temps périscolaire, et donc associées au temps scolaire
- Temps libre : temps dont dispose l'enfant pour faire ce qu'il souhaite sans « obligations » ou contraintes particulières. Ce peut être le cas notamment des petites et grandes vacances (temps extrascolaire), quand bien même il soit inscrit en centre de vacances. On peut aussi considérer que les activités pratiquées en tant que loisirs s'inscrivent durant le temps libre (activités de clubs, sportives, culturelles et autres).



Le « statut » du

mercredi :

Avant 2013, le mercredi était considéré comme extra-scolaire (assimilé à du temps libre), après la réforme de 2013, le mercredi (réduit à une ½ journée) a été considéré comme périscolaire. En 2017, le décret ministériel a ouvert la possibilité pour les communes d'un retour à un mercredi sans temps d'école, mais continue de considérer le mercredi comme temps périscolaire (qu'elle qu'en soit sa durée).

Les petites et grandes vacances restent comme elles l'ont toujours été désignées, comme de l'extra-scolaire (et donc plus généralement associées au « temps libre »).

En collaboration avec ses partenaires, le PEdT de Seyssins prévoit une organisation des temps de l'enfant intégrant les temps de loisirs. Il définit, dans le cadre de ses objectifs initiaux, les modalités d'accueil durant les temps extrascolaire ou périscolaires, ce qui est le cas du mercredi. Cette journée prend donc une aura particulière en cohérence avec les temps périscolaires déjà mis en place sur les quatre autres jours de la semaine (les Espaces Éducatifs Concertés, E²C).

Le PEdT s'enrichi notamment par l'intégration de la charte qualité du plan mercredi et la prise en compte des temps de pause méridiens des collégiens.

Complémentairement aux 3 axes qui ont toujours été recherchés au travers des évolutions du Projet éducatif communal :

- « Temps libre et temps périscolaires »,
- « Temps libre et extrascolaires »,
- « Agir pour et avec les jeunes »

Le PEdT de Seyssins intègre également la prise en compte de ces quatre grands enjeux, définis par les partenaires :

- Le renforcement du caractère démocratique du pilotage du PEdT, au service du parcours éducatif de l'enfant,
- La définition d'objectifs éducatifs pertinents au regard des priorités repérées lors de diagnostics initiaux et donnant toute leur place aux valeurs éducatives et citoyennes,
- La qualité pédagogique du parcours éducatif proposé, par la mise en œuvre de bonnes conditions de sécurité, d'accueil et d'encadrement des enfants,
- La mise en place d'un réel fonctionnement partenarial au niveau de chaque école au service de l'inclusion et de la réussite de tous les enfants.

3. Objectifs éducatifs du PEdT

L'éducation de l'enfant doit viser à :

- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples,
- Favoriser la personnalité de l'enfant et le développement de ses capacités, de l'estime de soi et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de ses potentialités,
- Inculquer à l'enfant le respect des Droits de l'homme,
- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de soi, des autres,
- Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

La jeunesse

Contribuer à l'épanouissement et au développement des enfants et des jeunes en favorisant l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et socioéducatives.

Il s'agit notamment, au travers d'un accueil spécifiquement dévolu à cet âge, de tisser des liens de coopération et d'implication, pour des projets les concernant (méthodologie d'élaboration de projet), ou dans le cadre d'une participation à un événement de la vie locale.

La citoyenneté

Renforcer l'éducation à la citoyenneté et favoriser la participation des enfants et des jeunes au travers de quatre dimensions : l'épanouissement de l'enfant et du jeune, le jugement critique, les droits et les devoirs, l'engagement. Il s'agit d'en faire le citoyen de demain et lui donner les moyens de se forger un esprit critique.

Le Conseil Municipal des Jeunes traduit ainsi cette volonté. Cette instance évolue au fil du temps. C'est ce qui a conduit à élargir les tranches d'âges concernées du CM1 aux 5^{èmes}). Les jeunes sont invités à travailler les notions de solidarité et de partage. Le CMJ de Seyssins a intégré en 2017 le conseil d'administration de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

Les actions de bénévolat sont le moyen de faciliter l'implication des plus grands (par exemple, aide bénévole lors de manifestations destinées au public familial dans le cadre des fins de séjours, ou autres occasions initiées par LEJS, ou la commune...).

4. Partenaires

Objectifs partagés par les acteurs éducatifs pour la période 2021/2023

Maintenir les cycles d'activités mis en place (E2C), en conservant la variété et en prêtant une attention particulière à ceux permettant le délasserment (jeux et détente, yoga, relaxation), en respectant au mieux les rythmes de l'enfant.

Renforcer les projets ciblant les collégiens (temps méridiens et autres), élargir si possible aux plus grands (lycéens et plus de 14 ans), poursuivre le travail de socialisation et de maillage réalisé au sein du Pôle Jeunesse.

Mettre en œuvre l'organisation des accueils de loisirs péri et extrascolaire, en étroite collaboration avec les acteurs concernés. Il convient de prendre en compte les fonctionnements des différentes entités occupant les lieux, et de s'assurer d'une bonne gestion de la logistique qui s'en suit.

Observation :

Inclure les publics selon les activités plutôt qu'en ciblant les âges.

Développer entre équipes enseignantes et animateurs une articulation cohérente et complémentaire des interventions auprès des enfants qui tienne compte des spécificités des projets d'école et des projets pédagogiques des accueils de loisirs.

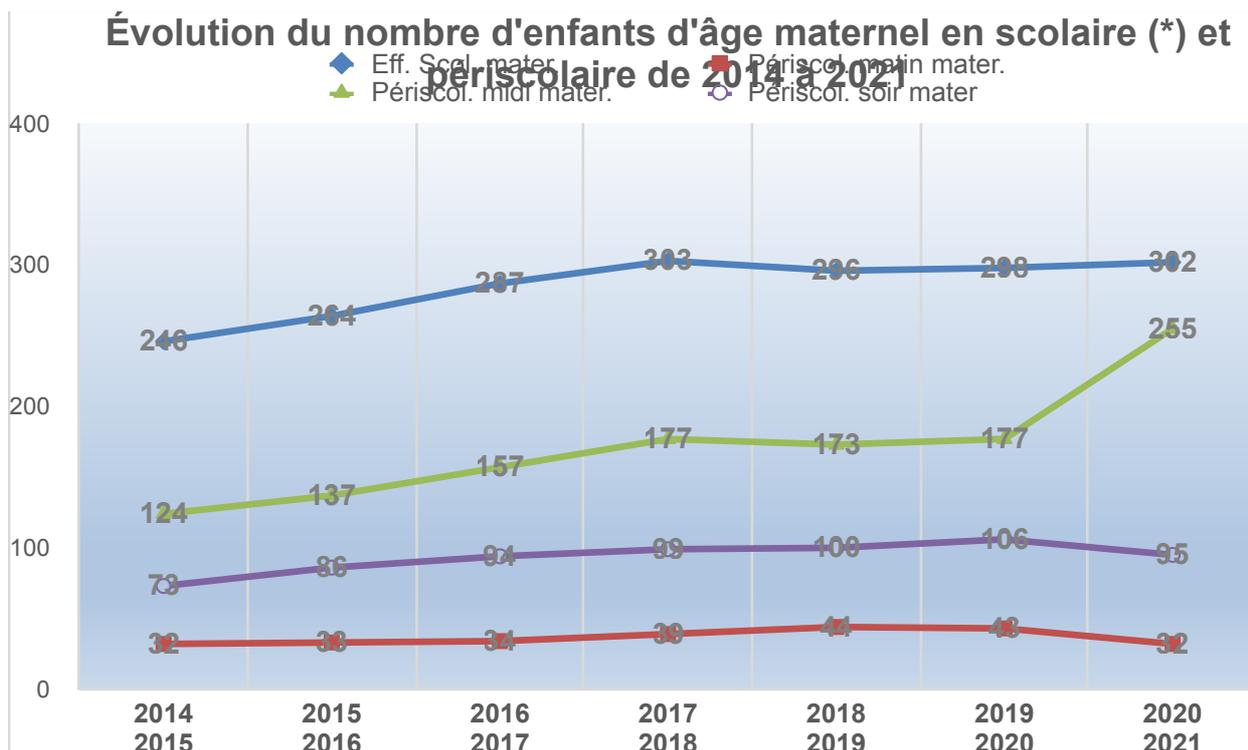
B. Périmètre et public du PEDT

1. Territoire concerné :

Toute la commune est concernée et les horaires sont uniformisés sur l'ensemble des 7 écoles du territoire. (Cf. p. 13).

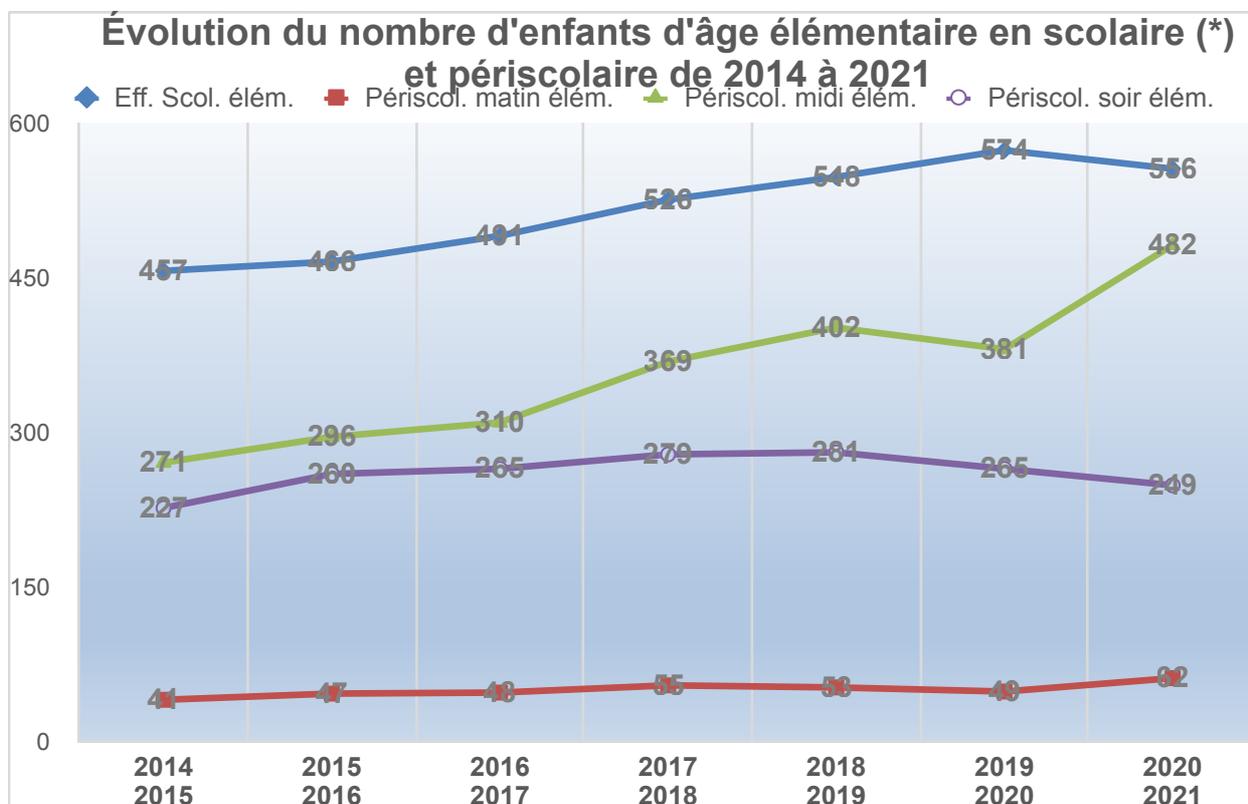
2. Public concerné :

Tous les enfants de 3 à 11 ans sont concernés par les nouveaux horaires de classe arrêtés en 2018. Les collégiens bénéficient toujours de différents types d'accueils sur leurs temps libres.



(*) : les effectifs scolaires pris en compte sont ceux arrêtés au 1^{er} octobre de chaque année.

Sources données : EJS et LEJS
 Traitement : ChB/EJS_av 22



(*) : les effectifs scolaires pris en compte sont ceux arrêtés au 1^{er} octobre de chaque année.

(*) : Source : données EJS et LEJS
 Traitement : ChB/EJS_av 22

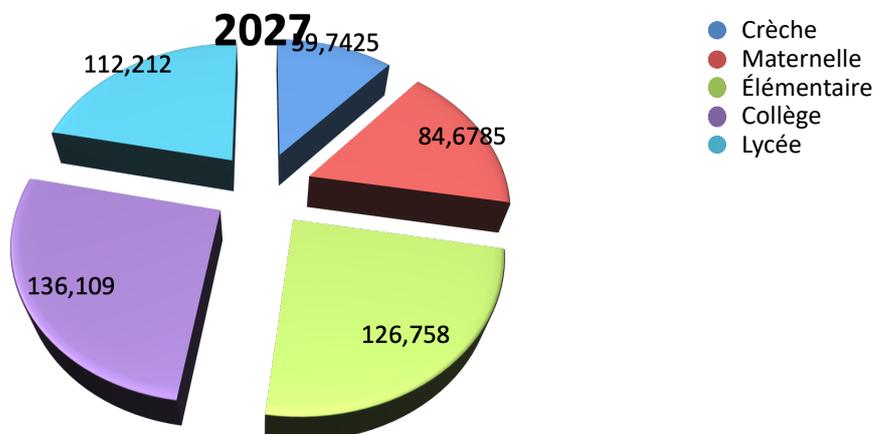
Il faut noter que la commune de Seyssins est engagée depuis 2014 sur des programmes de nouveaux logements induisant un surcroît de population, et par voie de conséquence, un accueil de plus en plus important d'enfants, tant dans les écoles que dans les structures de garde ou de loisirs.

On observe une pointe d'arrivées d'enfants en 2021, sur le secteur du Village (Condorcet, Priou) et sur le centre (Blanche Rochas). Un second pic est attendu en 2023, avec une incidence sur les trois secteurs géographiques, de même qu'avec le troisième pic en 2025.

Nombre d'enfants (1 à 18 ans) attendus par secteurs géographiques de Seyssins :							
Tous Secteurs Scolaires	2021	2022	2023	2024	2025	2027	Total général
Village	56	85	50	31	65	39	324
Centre	35		35		21	12	102
Plaine			33		61		94
Total	91	85	117	31	146	51	520

En fonction des tranches d'âges, les arrivées seraient cependant plus importantes pour le public d'élémentaire (127 enfants) et du collège 136 (enfants) :

Nombre d'enfants par tranches d'âges arrivant de 2021 à



Ville de Seyssins
EJS/ChB_09-21

On observe sur Seyssins que pour une classe nouvelle d'enfants, environ 80 % de cette classe est inscrite sur des activités périscolaires (midi ou soir)..

Au-delà d'une montée certaine des effectifs scolaires à laquelle la commune aura à fournir les moyens adaptés, il faut s'attendre également à une augmentation des besoins en péri et extrascolaire.

Les effectifs scolaires augmentent de 2 % (tous niveaux confondus) de 2018 à 2021, avec un pic important en 2019/2020.

Type d'école	Ecole	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Élémentaire	Condorcet	162	166	163	156	171
	Bl. Rochas	173	181	197	202	192
	L. Armand	191	201	214	198	204
Total élémentaire		526	548	574	556	567
Maternelle	Priou	91	87	90	102	97
	Bl. Rochas	82	89	104	96	101
	L. Armand	80	73	60	73	72
	Îles	50	47	44	31	0
Total maternelle		303	296	298	302	270
Total général		829	844	872	858	837

Avec une moyenne assez constante de 28 classes de 2005 jusqu'en 2017, la commune est passé progressivement à 36 classes en 2021/2022 (dont une classe ULIS, depuis 2013). Au vu des arrivées de population, il est assez probable que la commune bénéficie d'ouvertures de classes supplémentaires dans les années à venir.

3. Temps concernés dans la semaine

Les quatre jours de la semaine scolaire sont organisés de la même façon sur l'ensemble des écoles (cf. p.13), et l'articulation avec les accueils périscolaires existants a été maintenue dans le fonctionnement, mais avec quelques aménagements horaires.

En effet, la classe démarrant plus tôt, le périscolaire matinal est de 30', et le soir, la classe terminant à 16 h30, l'amplitude maximale du périscolaire du soir est de 1 h 45.

Le temps méridien a été maintenu à 2 h 15, car celui-ci a été estimé essentiel pour préserver l'équilibre horaire entre le matin et le soir. Cette coupure permet également une organisation des services de restauration respectant le bien-être de l'enfant.

Les accueils du matin restent centrés sur un démarrage de la journée en douceur (lecture, petits jeux calmes, coloriages, ...).

Depuis 2018, l'organisation globale des ateliers du soir a été revue pour permettre les départs échelonnés selon le besoin des familles : ¼ h. de goûter, ¾ h. d'atelier, ¾ h. de temps moins formel (départs échelonnés).

4. Projet pédagogique des mercredis

Les enfants de 3 à 6 ans et les élémentaires sont accueillis au sein de l'école maternelle Blanche Rochas (une partie des locaux partagés avec les enseignants), qui bénéficie de salles plus particulièrement dédiées au centre de loisirs (ancien restaurant scolaire).

Cette maternelle sert donc de « base centrale » pour ensuite aiguiller les plus grands (6/11 ans) vers les divers lieux d'activités organisées par le partenaire associatif LEJS.

5. Projet pédagogique du Pôle Jeunesse

Les jeunes de 11 à 17 ans ont la possibilité de se retrouver au sien d'une structure qui leur quasiment exclusivement dédiée : le Pôle Jeunesse, rue Joseph Moutin.

Sa situation exceptionnelle, juste en face du collège et l'aménagement de ses salles favorisant l'échange en toute convivialité, en font un lieu particulièrement approprié pour se rencontrer, discuter, se détendre... Par des horaires adaptés, une équipe présente du midi jusqu'à 18 heures, et le mercredi toute la journée, cet espace repérable et connu des jeunes permet la rencontre et sert de point d'appui à de nombreux projets.

C. Les choix éducatifs

1. Pour les maternelles

Pour mémoire, la suppression du jour de classe du mercredi a permis de redonner un peu de souffle aux enfants ce jour-là, qui peuvent ainsi trouver une occupation collective si les parents souhaitent les inscrire au centre de loisirs du mercredi.

Plus largement, il conviendra de mettre en place des interventions auprès des parents pour expliquer l'importance des rythmes de l'enfant, et surtout rappeler qu'une journée entière passée en collectif constitue en elle-même une source de fatigue, qui peut s'additionner à une mauvaise récupération si le rythme du repos dominical n'est pas respecté.

2. Pour les élémentaires

Une offre préservée s'adaptant aux besoins des familles

L'accueil du mercredi permet aux familles d'équilibrer l'utilisation de l'ensemble de l'offre disponible sur Seyssins. En effet, la grande diversité de l'offre a souvent été évoquée par les coéducateurs comme un élément pouvant amener certains enfants à une suractivité peu propice au repos et à la détente. De ce fait, les enfants peuvent tout aussi bien découvrir de nouvelles activités un à deux soirs par semaine (voir plus pour ceux qui ne pratiquent rien d'autre), et choisir une activité plus approfondie en club ou associations à un autre moment. Cette alternance facilite cette complémentarité avec ce qui peut être proposé le mercredi, que ce soit de l'accueil collectif, comme une autre activité approfondie

Rappelons que la formule atelier en fin d'après-midi permet aux enfants d'être sensibilisés à diverses activités (sportives, culturelles, artistiques...). L'objectif est de susciter une appétence, le désir d'un approfondissement pouvant être assuré par une activité plus régulière au sein d'une association ou d'un club.

Des contraintes temporelles et d'espaces à prendre en compte.

La contrainte des espaces reste toujours d'actualité avec l'augmentation des effectifs sur les années à venir. Il découle de cette difficulté que les propositions d'activités peuvent s'en trouver différenciées selon les sites. Les programmations pédagogiques sont adaptées en conséquence.

La politique communale a toujours été d'offrir les meilleures conditions d'accueil pour tous les enfants et les jeunes sans alourdir la taxation locale. De ce fait, et tout en intégrant une population plus large, les équipements publics comme les écoles, restaurants et accueils périscolaires ont été aménagés afin d'optimiser leurs capacités d'accueil. Par exemple, au cours des dix dernières années, avec l'appui des partenaires tels que la Caf et le département, deux classes, une salle de sieste et un restaurant scolaire ont été créés à la maternelle du Priou (extension au bâtiment existant). Le même principe a prévalu à Condorcet, où 3 salles de classes supplémentaires ont été créées, auxquelles se sont ajoutées, au fil des effectifs, une à deux salles modulaires pour le périscolaire. Le secteur Blanche Rochas a lui aussi bénéficié d'élargissements (restaurant Albert Rochas) ...

Néanmoins, le secteur de la Plaine a cependant été impacté différemment puisque les deux classes de la maternelle des Îles ont été intégrées au sein de la primaire Louis Armand, libérant ainsi une structure qui, après réaménagements, sera réouvert pour la population avec une autre destination (médiathèque).

3. Pour les adolescents

Un accueil de jeunesse idéalement situé et optimisé.

L'accueil du pôle jeunesse est en nette progression depuis ces dernières années, c'est le fruit du travail de l'équipe d'animation qui a su régénérer ses propositions auprès de ce public. Il faut noter ici que la proximité du local face au collège est un atout fort qu'il importe d'exploiter et de préserver.

Un temps d'accueil spécifique méridien a été mis en place en étroite collaboration avec le collège et le Foyer Socio-Éducatif. Ainsi, depuis cette rentrée scolaire, une nouvelle formule d'accueil libre des jeunes (« repas détente ») est proposée le midi, où les collégiens peuvent venir avec leur pique-nique et passer un moment calme entre eux, sans contrainte formelle. La présence discrète des animateurs confère à ce temps un minimum de sécurité, tout en restant disponibles pour saisir une occasion d'engager le dialogue en profitant de ce moment privilégié.

4. Passerelles

Axes pouvant être développés par les équipes périscolaires en lien avec les projets d'écoles (pistes à confirmer avec les équipes concernées, enseignants et référents périscolaires) :

Maternelles :

Priou	Bl. Rochas	L. Armand
Vivre et apprendre ensemble, Plaisir de lire, jeux (ludothèque), Tri, recyclage, lutte contre le gâchis, prévention routière, Sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire, Activités artistiques...	Autonomie, coopération, Respect de soi et des autres Activités artistiques, Semaine du goût, Autour du livre...	Parcours éducatifs : activités artistiques, musique, chants, Jeux d'écoute et d'attention, coopération, Intergénérationnel, Prévention routière, ouverture sur le quartier...
Fil rouge possible : sensibilisation de l'ensemble des acteurs autour du harcèlement scolaire, des risques numériques...		

Élémentaires :

Condorcet	Bl. Rochas	L. Armand
Développer le parcours d'un lecteur autonome, Poèmes, défis, Découverte environnement local, Jeux de coopération... Travailler sur le lien parents/ équipes pédagogiques (enseignants/animateurs)	Animation autour de la lecture, Activités musicales, chorale, Rallye lecture, animations autour de la BD... Sensibiliser parents et enfants à l'utilisation des réseaux sociaux	Développer l'esprit de groupe (le vivre ensemble), Articulation projetEMILE (langue), Parcours éducatifs : enfant spectateur (cinéma, audiovisuel), Exploration, activités autour de l'environnement, le tri, le recyclage...
Fil rouge possible : sensibilisation de l'ensemble des acteurs autour du harcèlement scolaire, des risques numériques...		

Les articulations pédagogiques continuent d'être mises en œuvre avec le CCAS, la Bibliothèque, la ludothèque...

Pour l'encadrement du mercredi, les enfants retrouvent les animateurs des temps périscolaires. La commune veille, dans la mesure du possible, à ce que l'équipe pédagogique du mercredi soit constituée d'un animateur de chaque site périscolaire. Cette approche permet de créer le lien et donner un repère à chaque enfant dès son premier mercredi en centre de loisirs.

La commune emploie un ETAPS qui intervient tant dans les écoles qu'au périscolaire. Il coordonne des animations sportives ou soutien ce qui est développé par les écoles (ex. course longue en maternelle). Un lien fort existe entre les animations sportives scolaires, périscolaires et extrascolaires par le biais du soutien important apporté aux clubs locaux.

5. Encadrement

La loi différencie le taux d'encadrement selon la structure d'accueil déclarée et permet aux organisateurs d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants accueillis (en respectant un certain nombre de conditions, dont l'existence du PEdT). S'il est indéniable que financièrement cette possibilité permet d'abaisser les dépenses d'encadrement, pédagogiquement elle ne peut être réalisée au détriment des enfants.

Depuis 2018 les élus municipaux ont souhaité maintenir un taux d'encadrement renforcé lors des ateliers du soir (1 pour 10 maternelles et 1 pour 14 élémentaires). Ce taux d'encadrement permet de garder le choix et la qualité des activités.

Depuis 2018 la commune a retenu l'option du taux d'encadrement minimal sur le temps méridien (1 animateur pour 10 maternelles, et un animateur pour 18 élémentaires), les élus municipaux ont souhaité maintenir un taux d'encadrement renforcé (1 pour 10 maternelles et 1 pour 14 élémentaires les soirs). Ce taux d'encadrement permet de garder le choix et la qualité des activités (taux réglementaire : 1 pour 14 maternelles, un pour 18 élémentaires).

Certains ateliers périscolaires utilisent comme support pédagogique les compétences particulières d'enseignants pour être dans les accueils périscolaires des soirs.

6. Articulation avec les autres dispositifs existants

L'équipe enseignante du collège travaille en étroite collaboration avec l'équipe du pôle jeunesse pour organiser les diverses séances destinées aux collégiens repérés dans le cadre du **CLAS**. Les enseignants d'écoles élémentaires s'assurent également de ce lien avec l'équipe du Pôle Jeunesse.

Le **Contrat Enfance Jeunesse** conventionné avec la Caf permet une cohérence sur les temps périscolaires (maternels et élémentaires), ainsi que sur certains temps extrascolaires (stages multisports, accueil de jeunes...).

Le Plan local d'éducation aux arts et à la culture (PLEAC) constitue le dernier dispositif en date qui permet à la ville de Seyssins (et les communes limitrophes) de bénéficier de l'intégration de cette thématique dans les écoles.

Concernant 3 communes (Fontaine, Seyssinet-Pariset, Seyssins), le PLEAC énonce en quoi la Culture contribue au parcours éducatif de l'enfant et du jeune. Les actions développées s'appuient sur ces 3 piliers :

- La rencontre directe avec un artiste ou une œuvre,
- La pratique artistique (mise en posture artistique),
- L'acquisition de notions et repères dans les différents domaines artistiques.

Une **convention entre le collège et LEJS** encadre les modalités d'accueil des collégiens sur le temps méridien.

Une **cellule de veille éducative** permet aux acteurs de se retrouver afin d'étudier collectivement des problématiques d'enfants susceptibles d'être en discontinuité éducative, s'avérant difficiles à résoudre au sein d'une équipe. Le rythme prévisionnel des rencontres est d'une par période scolaire (5 sur une année).

Elle est constituée d'un représentant des écoles, du collège, la responsable du service éducation, du périscolaire, de la direction du CCAS, le directeur de LEJS, d'une personne qualifiée et d'un représentant du service local de solidarité.

Il s'avère au fil des études de situations que la problématique principale est plus souvent révélatrice d'un disfonctionnement de l'environnement familial qu'à des difficultés d'apprentissage, voire pour certains parents, d'accepter que leur enfant soit « différent » (handicap, trouble du comportement).

D. Planning

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire de 7h45 à 8h15	Accueil périscolaire de 7h45 à 8h15	↑ Accueil périscolaire 3/6 ans & 6/11 ans toute la journée ↓	Accueil périscolaire de 7h45 à 8h15	Accueil périscolaire de 7h45 à 8h15
Classe de 8h15 à 11h30	Classe de 8h15 à 11h30		Classe de 8h15 à 11h30	Classe de 8h15 à 11h30
Temps périscolaire méridien de 11h30 à 13h45	Temps périscolaire méridien de 11h30 à 13h45		Temps périscolaire méridien de 11h30 à 13h45	Temps périscolaire méridien de 11h30 à 13h45
Classe de 13h45 à 16h30	Classe de 13h45 à 16h30		Classe de 13h45 à 16h30	Classe de 13h45 à 16h30
Accueil périscolaire de 16h30 à 18h15	Accueil périscolaire de 16h30 à 18h15		Accueil périscolaire de 16h30 à 18h15	Accueil périscolaire de 16h30 à 18h15

Tous les temps d'accueils périscolaires (y compris le mercredi) sont déclarés en accueil de loisirs auprès du Service départemental de la jeunesse, de l'engagement citoyen et des Sports (SDJES).

Rappel : il faut tenir compte du temps de latence entre la fin du périscolaire et l'ouverture des portes de l'école qui démarre dès 8h 05 et 13 h 35 (soit 10 minutes avant le démarrage du temps de classe), qui n'est pas du temps de classe à proprement parlé, période dans laquelle les enfants sont placés sous la responsabilité des enseignants.

E. Les intervenants

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant
Sportives	Clubs sportifs Service Sports Associations	Cadres des associations, ETAPS.
Culturelles	Associations Pôle Culturel CEM	Cadres des associations, Fonctionnaires territoriaux, Profs de musique.
Périscolaire (général)	Service Éducation	Animateurs BAFA, BAFD, BPJES, BEES, ATSEM, autres agents communaux.

F. Les modalités d'inscription

1. A partir de septembre 2021

Les modalités de participation aux E2C, tarifées au QF, ont été révisées sur la base de forfaits (1 à 4 jours) afin d'ajuster la fréquentation et inciter les familles à ne pas surconsommer une activité peu onéreuse. Sur 4 ateliers possibles par semaine, les enfants doivent obligatoirement participer à un atelier jeux et détente.

2. Accompagnement des familles

1. *L'information* ; l'objectif est de s'assurer que l'ensemble des familles ait accès à l'information. Il y a un affichage A3 devant chaque école, une publication dans le journal municipal, une publication sur le site de la commune et sur le portail famille, doublé par un envoi de courriel à l'ensemble des familles.
2. *La communication* ; tous les programmes d'activités sont en téléchargement sur le portail famille de la commune
3. *Les inscriptions* ; pour chaque activité, il y a une période d'inscription au cours de laquelle le personnel est à disposition des familles.

Note : en 2020 et 2021, la gestion de la crise sanitaire a conduit à un fonctionnement un peu détourné des activités E2C initiales, puisque la contrainte d'organiser des activités par groupe classes impliquait de ne plus de respecter les choix familiaux.

De ce fait, le choix des activités était rattaché à chaque classe, avec une alternance des ces activités sur les classes.

Dans l'esprit d'un plus grand accès à tous à la restauration scolaire, la commune a révisé sa grille de QF, passant de 40 à 15. Cet alignement a permis un rééchelonnement des tarifs plus favorable aux QF les plus faibles.

G. Bilan

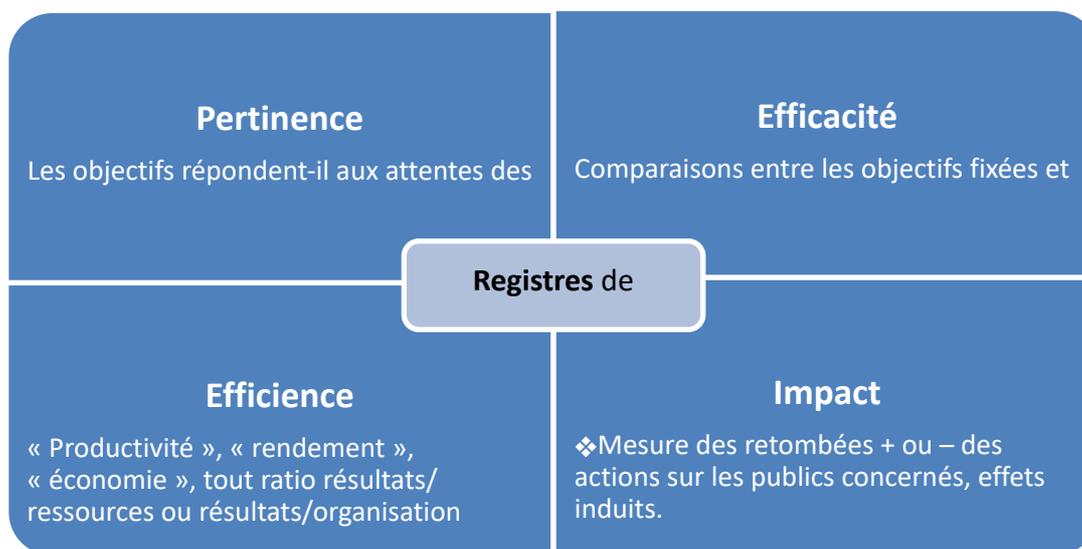
1. Méthode

Le comité de pilotage a validé l'organisation suivante pour le déroulement du bilan du PEdT 2018/2021.

Un PEdT induit une mise en œuvre tenant compte d'un contexte (social, économique, organisationnel) évolutif.

L'organisation des temps correspond par ailleurs à une « offre de service » à la population et s'adapte en continu à ses besoins, pouvant modifier la structuration envisagée.

➡ Afin de vérifier l'adéquation entre objectifs énoncés et mise en œuvre, il est donc judicieux d'en vérifier leur pertinence, efficacité, efficience, et impact selon la matrice suivante :



Rappel : La poursuite d'objectifs éducatifs, et leurs déclinaisons en programmes pédagogiques passe par une mise en œuvre régulière, progressive ou non, tenant compte d'un contexte (social, économique, organisationnel) évolutif. C'est bien l'analyse partagée sur un décalage ou des écarts entre les objectifs annoncés et ceux obtenus qui distingue l'évaluation d'une accumulation de « simples » bilans.

Méthode proposée :

- Déterminer les éléments à évaluer,
- Sources d'informations à collecter (opérateurs, bilans d'activités, enquêtes...),
- Définir des indicateurs,
- Recueil des données,
- Synthèse.

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) fournit une grille d'analyse pour aider à l'évaluation des PEdT. Il est donc proposé d'utiliser ce support adapté et opérationnel.

Compléments :

Le partenariat développé autour des dispositifs conduit chaque acteur à fournir auprès de ses partenaires un retour direct sur les actions mises en œuvre, et ce d'autant plus que des aides financières sont octroyées, ce qui est le cas par exemple avec le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)...

Les bilans annuels quantitatifs et qualitatifs du CEJ constituent donc en eux-mêmes des éléments d'étapes annuels de la réalisation de certains objectifs du PEdT, comme diverses instances régulières ou non, au sein desquelles sont présentées l'avancée des projets (gr de W vie scolaire, groupe de travail périscolaire, restauration...).

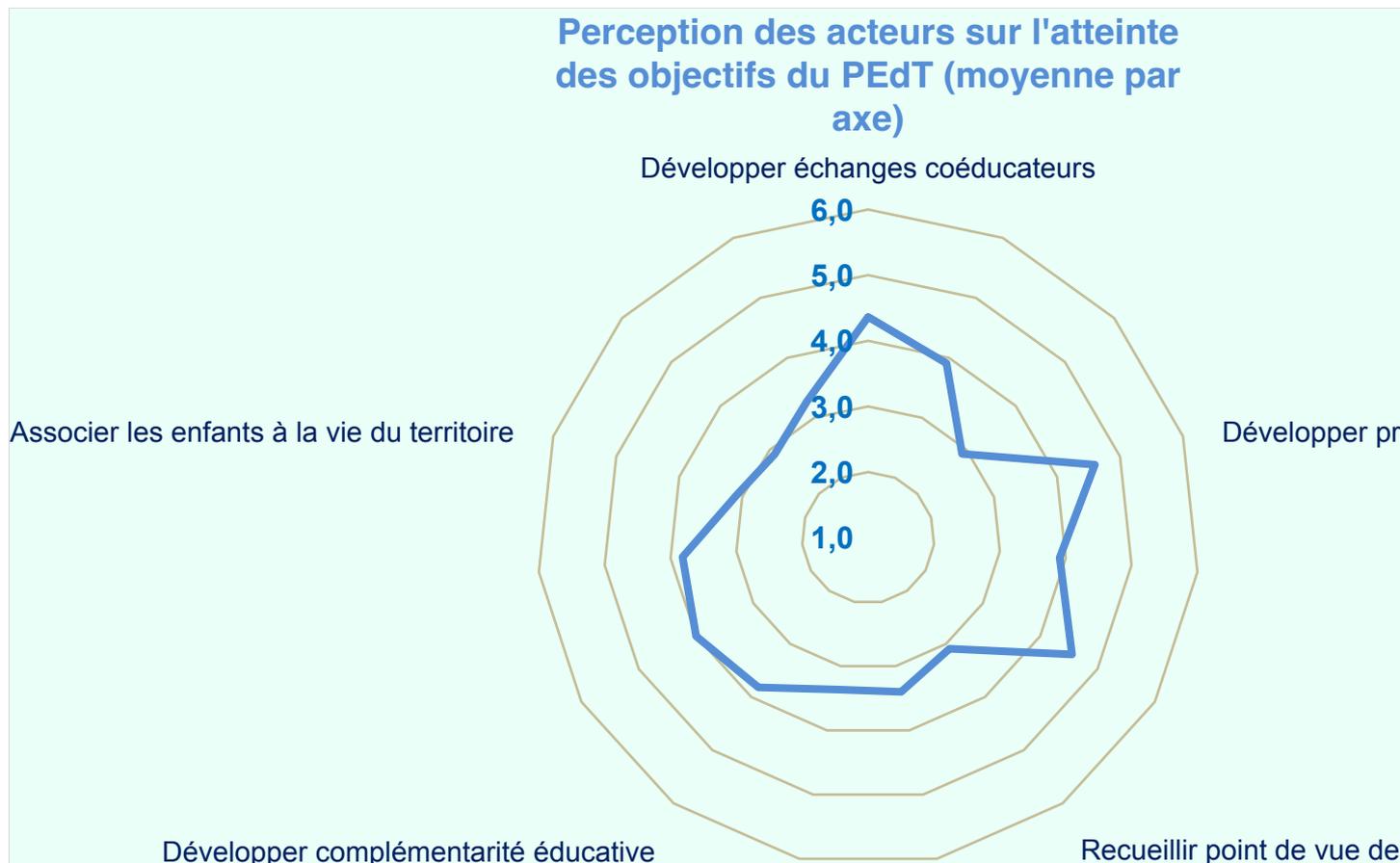
On peut donc considérer qu'une l'analyse transversale opérée sur l'ensemble des bilans annuels de tout type fournira une image assez révélatrice d'une partie du fonctionnement du PEdT (notamment dans le domaine du péri et l'extrascolaire, en quoi les activités développées contribuent à des apprentissages, des connaissances, à une évolution des comportements, au développement de l'autonomie, de la prise de responsabilités.....).

2. Bilan des acteurs (pertinence)

L'audition des acteurs s'est réalisée de mi-octobre jusqu'à mi-décembre 2021. Elle a permis d'obtenir l'avis de 5 directrices d'école, des représentants du collège, 4 services de la commune et des représentants de LEJS (soit 11 acteurs différents).

Les questions posées étaient liées aux axes principaux du questionnaire défini par la SDJES avec toutefois des sous-questions adaptées au contexte seyssinois et permettant également d'engager la réflexion individuellement de manière plus fouillée.

Le graphique radar ci-dessus donne une image révélatrice de certains points forts, où les acteurs se connaissent bien et développent des projets ensemble, d'une offre d'activités assez conséquente proposées aux enfants, démontrant des pratiques allant dans le même sens, mais sans qu'elles soient forcément réajustées, rediscutées collectivement.



Source : VdS/EJS
ChB/déc 21

Échelle de cotation :
1 : Minimum (très faible)
6 : Maximum (très fort)

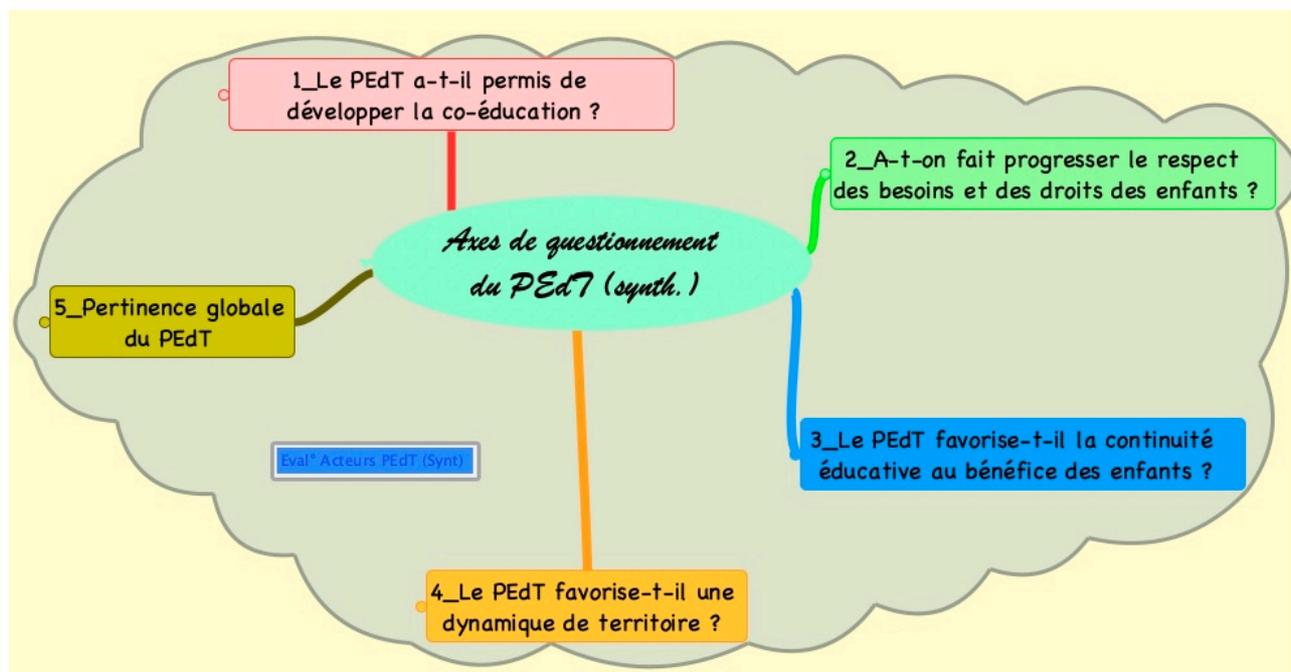
On observe que certains axes ressortent à 4,5 sur une échelle de 6 : le développement des échanges entre acteurs, les projets partagés, l'accès aux loisirs pour les enfants. Paradoxalement l'information entre acteurs est située juste sur la moyenne.

Si la prise en compte du bien-être des enfants semble être intégrée dans la pratique de la plupart des acteurs (à 4), il reste néanmoins que les aspects concernant la prise en compte de leur point de vue ou le fait de les associer à la vie du territoire se situe à une échelle plutôt faible (2). Rappelons que dans ce contexte-là, il s'agit du point de vue que les acteurs ont de leur propre intervention, et de la représentation qu'ils en ont des autres. Ainsi, les actions développées par la commune dans le cadre du CMJ semblent avoir « échappé » à ces regards externes.

Enfin, l'axe « favoriser les liens intergénérationnels » se situe sur une échelle moyenne (3) démontre qu'il reste encore une marge de progrès à réaliser, quand bien-même certains des acteurs y soient déjà très sensibles.

Un autre aspect moins apparent porte sur la communication. En effet, le questionnement fait ressortir que le PEdT, en tant que tel, c'est-à-dire un dispositif cadré par les institutions, « parle » peu aux yeux des acteurs de terrain alors que ce qu'il sous-tend est plutôt bien intégré dans les pratiques. Il est vrai que la collectivité communique peu sur le cadrage alors que les applications concrètes sont plus facilement rendues visibles.

Les 5 grands axes définis sur la base de la grille de la SDJES sont les suivants :



Ces axes ont ensuite été déclinés par des questions plus concrètes pour interroger les acteurs (chaque couleur correspond à un des axes principaux).

Afin de ne pas alourdir le document, le bilan des acteurs du PEdT (synthèse des auditions) est présenté en annexe 1, juste avant la présentation de la synthèse du plan mercredi (en annexe 2). Cette synthèse reprend la forme du tableau proposé par la SDJES, car la présentation sous forme de carte heuristique se prête mal à un document comme celui-ci.

3. Questionnaire parents (impact)

L'enquête en ligne a permis d'obtenir un retour de 215 questionnaires. Ce qui sur près de 600 familles touchées par le service correspond à un taux de 30 % de participation.

Questions générales sur le PEdT :

En dehors du périscolaire que les parents citent assez facilement (plus de la moitié des répondants), les $\frac{3}{4}$ disent ne pas pouvoir citer d'actions en éducation menées par la commune. A ce stade, on peut supposer que les parents n'ont pas conscience que ce qui est mis en œuvre dans les écoles ou le périscolaire l'est aussi par le soutien de la commune). Extrêmement peu de familles disent connaître le PEdT. Ce peut être simplement le sigle qui ne signifie rien pour les familles, puisque dès que l'on parle d'évaluer la pertinence du projet éducatif de la commune, 33 % la situent à 3, et 39 % à 4 (soit 72 % sur une échelle moyenne). Ces degrés de satisfaction restent quasiment identiques lorsque l'on demande leur avis sur la contribution de la commune en matière éducative (35 % à 4 et 35 % à 5).

[Rappel] : lorsqu'un niveau de satisfaction est demandé sur un item, l'échelle porte de 1 à 6, soit 1 pour « pas satisfait » à 6 pour « extrêmement satisfait »].

1	2	3	4	5	6
Pas du tout satisfait	Très peu satisfait	Assez satisfait	Satisfait	Très satisfait	Extrêmement satisfait

Mais cette proportion augmente considérablement dès que l'on cible l'action de l'école (28 % à 4 et 41 % à 5, soit les $\frac{2}{3}$ qui sont au-dessus d'une satisfaction moyenne).

En termes de satisfaction vis-à-vis des associations, celle-ci se situe à un niveau légèrement inférieur à celui de la collectivité, si bien que 50 % des répondants soient dans la moyenne entre 3 à 5.

Groupes de travail :

La connaissance des groupes mis en place par la commune et l'envie d'y participer est très inégale. Les $\frac{3}{4}$ des parents ne connaissent pas le groupe de travail « Vie scolaire » et beaucoup plus encore ne voudraient pas y participer.

Les groupes de travail restauration, et périscolaire sont un peu mieux « connus » et les réponses pour y participer sont cependant assez basses (à peine 12 % pour le périscolaire et 33 % pour la restauration).

Quant aux instances éducation nationale, les parents en ont, semble-t-il, une meilleure appréhension puisque les $\frac{3}{4}$ des répondants savent ce dont il s'agit pour les conseils d'école et 56 % connaissent ce qu'est le conseil d'administration du collège.

Les parents ont fait très peu de propositions de thème de travail (aide aux devoirs, écologie, harcèlement scolaire...), ce qui n'est guère surprenant vu le très faible nombre de personnes ayant signalé leur volonté d'y participer...

Quelques parents ont fait observer en fin de questionnaire (questions libre) qu'ils pourraient participer à des groupes sans pour autant être parent délégué.

Information, communication, participation

Concernant la communication institutionnelle communale, quasiment tous les parents (90%) connaissent « InfoSeyssins » et le jugent plutôt pertinent (14 % à 3 ; 30 % à 4 ; 37 % à 5 et 14 % à 6). Par contre, à peine $\frac{1}{3}$ connaissent « InfoSeyssins Plus », mais il est autant apprécié par ceux que le connaissent (à plus de 80 % cumulés au-dessus de la moyenne).

Le site Internet communal est très connu (90 %) et sa pertinence semble tout autant appréciée (76 % cumulés au-dessus de la moyenne). Les réseaux sociaux ne sont pas en reste puisque connus par presque une personne sur deux, les $\frac{3}{4}$ de ceux-ci les utilisent régulièrement et les trouvent très pertinents (70 % cumulés).

Quatre parents sur cinq trouvent utile la communication déployée par les écoles, et bien qu'un tiers à peine déclarent utiliser l'ENT du collège [tous les parents n'ont pas un enfant collégien], ils sont à 62 % favorables à une extension de ce genre de plate-forme numérique vers le primaire.

Beaucoup de parents ont déclaré avoir accompagné des sorties scolaires (64 %), mais très peu au collège (peut-être sont-ils moins sollicités dans ce sens).

L'ensemble des parents connaissent le Sou des écoles (97 %) très certainement par le fait de la participation de cette association à la Fête à Seyssins. À contrario, à peine un parent sur 6 déclare être bénévole dans une association.

À la sollicitation sur les moyens possibles pour se rendre utile, la plupart des quelques propositions restent dans ce qui est connu : participation à des kermesses, des sorties., des sondages. Quelques autres ont suggéré : pédibus, se battre pour une fermeture de classe, soutien scolaire, lutter contre l'individualisme.

Les horaires d'école :

Il nous a semblé pertinent de « profiter » de ce questionnaire pour interroger les parents sur la pertinence des horaires actuels, en englobant cette question sur l'amplitude maximale (arrivée le matin, départ le soir).

La première question interrogeait sur une adaptation aux contraintes familiales et ensuite sur ce qui semblerait le mieux pour les enfants (sur 216 « item » dont 77 à 132 non remplis))

	Contraintes familiales	Le mieux pour l'enfant
matin	7 h 00 : 3 réponses, 7 h 15 : 1 réponse, 7 h 30 : 32 réponses, 7 h 45 : 31 réponses, 8 h 00 : 13 réponses (dont 5 à 8 h 15).	7 h 00 : 1 réponse, 7 h 15 : 3 réponses 7 h 30 : 20 réponses, 7 h 45 : 26 réponses, 8 h 00 : 23 réponses, 8 h 15 & + : 13 réponses.
Obs° :	Quasi même nombre de propositions sur les horaires 7 h 30 ou 7 h 45	Léger déport des horaires vers 8 h (bien qu'un tiers des propositions familiales à 7 h 30 glissent pour les enfants sur 7 h 75 ou 8 h).
	Seules 39 % des réponses sont exploitables sur l'item horaire du matin	
soir	16 h 30 : 1 réponse, 17 h 00 : 1 réponse, 17 h 30 : 4 réponses, 18 h 00 : 13 réponses, 18 h 15 : 59 réponses, 18 h 30 : 58 réponses.	16 h 30 : 7 réponses, 17 h 00 : 3 réponses, 17 h 30 : 20 réponses, 18 h 00 : 23 réponses, 18 h 15 : 32 réponses, 18 h 30 : 28 réponses, + 4 autres de 18 h 45 à 19 h.
Obs° :	Grosse majorité pour après 18 h 15 (&+)	Déport des horaires après 18 h. & + (bien que plus échelonnés).
	64 % des réponses sont exploitables sur l'item horaire du soir, ce qui pourrait indiquer une plus forte sensibilité des familles sur le créneau du soir	

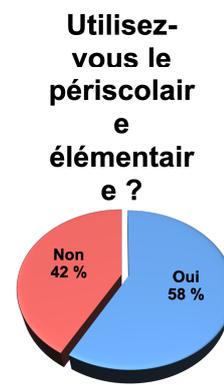
Les parents ont donné moins de propositions pour les matins : on peut supposer que le besoin d'un horaire ajusté soit moins crucial le matin que pour le soir.

Globalement, on peut se rendre compte que la plupart des familles semble se satisfaire des horaires actuels, mais une partie souhaiterait avancer le matin d'un quart d'heure, et beaucoup d'autres pour reculer l'heure de sortie d'1/4 d'heure également.

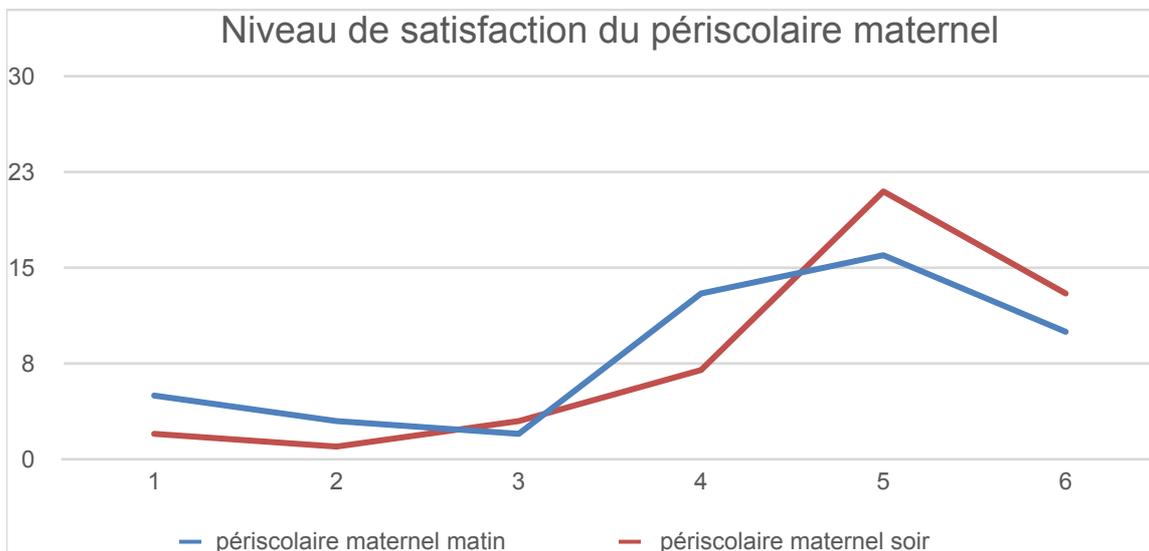
On constate donc que ce sont les contraintes familiales (117 réponses 18h15 et +) qui l'emportent sur le bien-être des enfants (60 réponses 18h15 & +), quitte à ce que leur journée soit encore plus allongée qu'à l'heure actuelle...

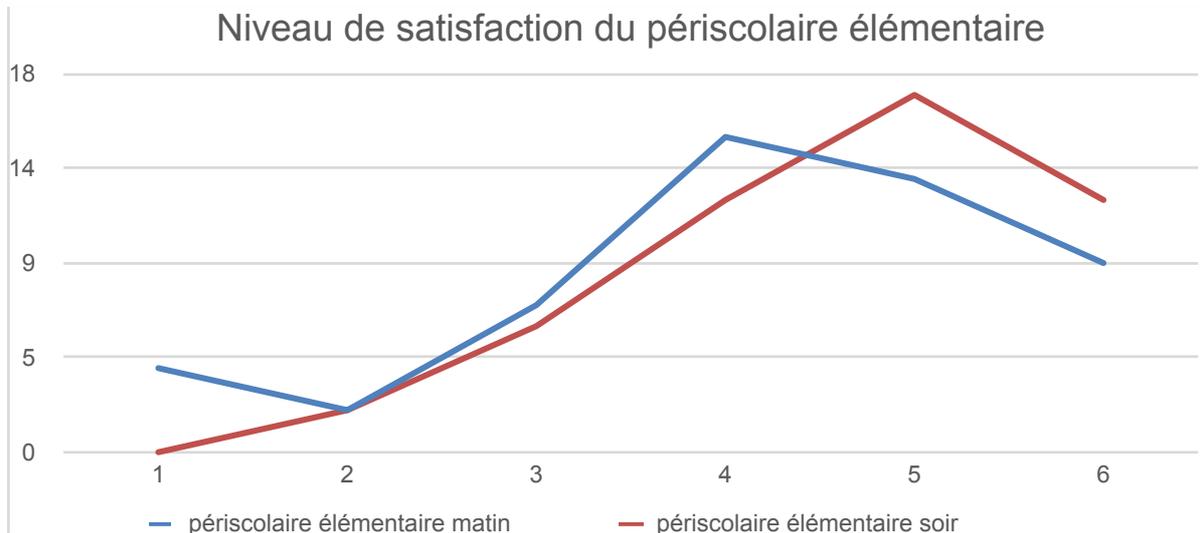
Peut-être que les familles se donnent de la marge de manœuvre car les responsables du périscolaire constatent sur le terrain que beaucoup de familles profitent des horaires échelonnés des E2C pour récupérer leurs enfants à partir de 17 h 30 (1^{ère} vague à cette heure, puis 2^{ème} vague vers 17 h 45, puis 3^{ème} à 18 h 15)

Les activités périscolaires :



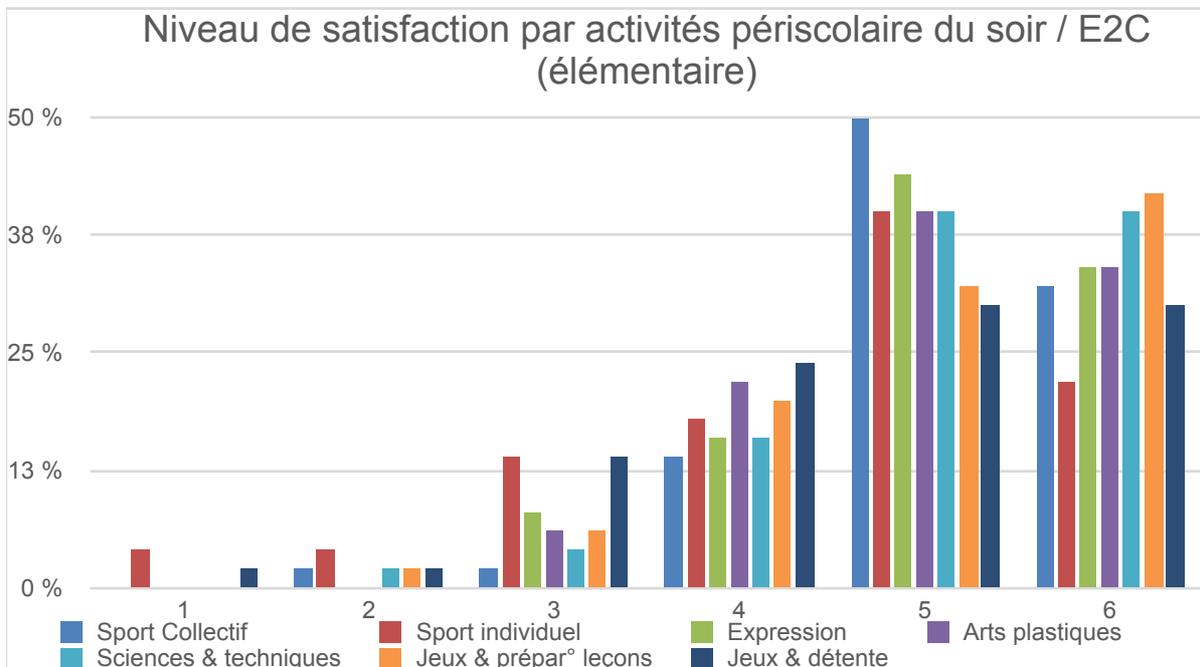
Les parents semblent plus utiliser le périscolaire pour les élémentaires plus que pour les maternels, mais cela peut être aussi dû au fait que cette tranche d'âge est moins représentée dans les effectifs scolaires (276 maternels, 561 élémentaires).





VdS-ChB
03/22

Que ce soit pour le périscolaire du matin, ou du soir, pour les maternelles ou les élémentaires, la majorité des parents apprécie fortement ces accueils.

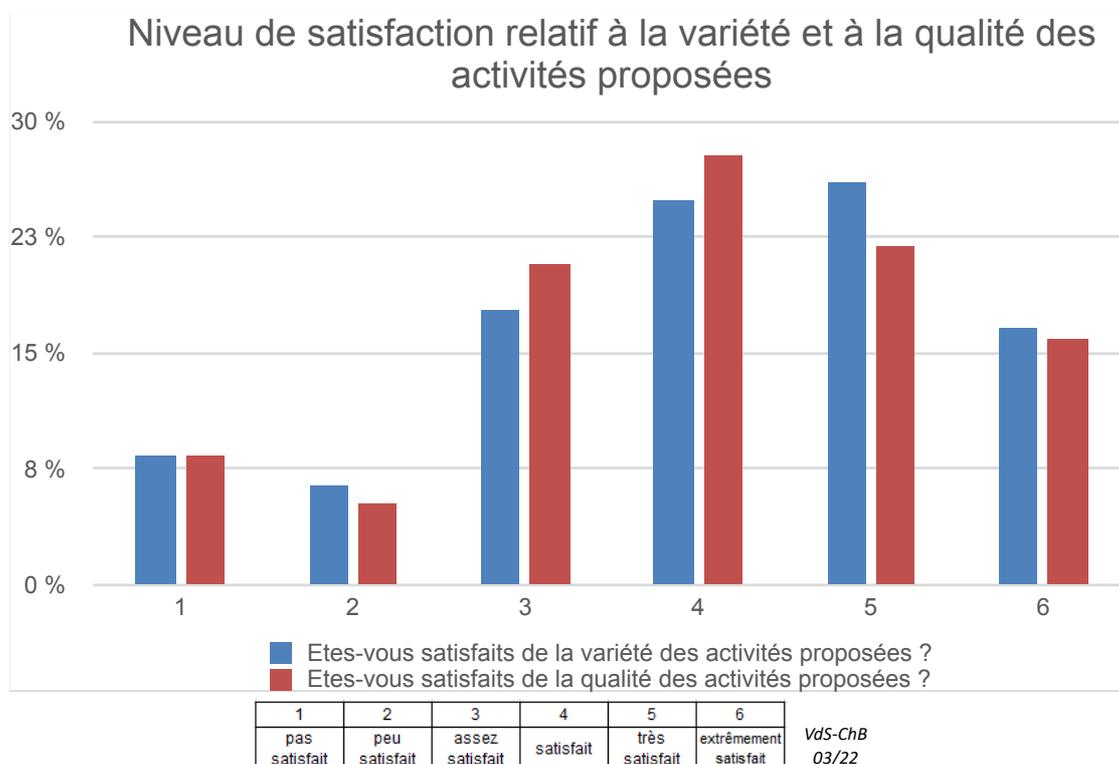


VdS-ChB
03/22

1	2	3	4	5	6
pas satisfait	peu satisfait	assez satisfait	satisfait	très satisfait	extrêmement satisfait

Quant aux activités pratiquées, c'est un plébiscite général (de 70% à 80 % de satisfaction au-dessus de 5 et 6).

Les résultats restent largement dans la moyenne supérieure si l'on interroge les parents sur la variété ou la qualité des activités proposées :



Sur un élargissement de la palette d'activités, les suggestions restent peu nombreuses ou dans des thèmes déjà couverts (plus ou moins en partie) : sport, langues, devoirs, musique, jeux de société, ou difficiles à mettre en œuvre sur le temps périscolaire (voyages scolaires, sorties...). Quelques parents signalent tout de même qu'il y a suffisamment d'activités proposées.

Lorsque de façon globale, nous demandons aux parents des suggestions d'amélioration [du PEdT], celles-ci portent sur des aspects très différents :

Des parents trouvent qu'il y a peu de variété dans les activités proposées aux maternelles, ou ils regrettent de ne pouvoir aller directement récupérer son enfant dans l'école (notamment du fait des restrictions sanitaires).

La majorité des parents aimerait des retours plus précis sur le déroulement des activités, le comportement de leurs enfants, plus d'aide aux devoirs, maintenir les inscriptions en ligne, offrir plus de places sur les activités très demandées. Quelques parents semblent mitigés quant à la capacité des animateurs à gérer des groupes collectivement sur le temps méridien (relevé / à un restaurant ; utilisation du portable !) et à l'inverse, d'autres trouvent les équipes périscolaires très dynamiques...

De très nombreux parents ont relevé un fonctionnement perturbé du fait de la crise sanitaire qui a imposé des restrictions empêchant de ce fait un fonctionnement « normal » qui sied bien à la plupart des parents.

Environnement hors école et périscolaire :

Plus de la moitié des répondants connaissent le CMJ, et ont par ailleurs utilisé des activités de LEJS. La majorité d'entre eux ont surtout bénéficié du centre de loisirs (mercredi et petites vacances), des mini-camps, du ski, et quelques-uns citent le Pôle jeunesse, l'accueil des collégiens le midi.

Seuls 36 % ont inscrits leur enfant le mercredi, alors qu'ils sont presque le double à l'avoir inscrit au centre de loisir de petites et grandes vacances (≈70 %), et un quart seulement séjours (dont une grande partie sur le Vercors (Méaudre, Autrans...))

4 familles sur 5 déclarent une activité sportive régulière de leur(s) enfant(s), dans l'ordre de signalement (en nombre de réponses sur 138, plusieurs possible) : le tennis (22), le judo (20), la gymnastique (18), le rugby (17), le foot (15), le ski (15) et enfin la natation (13) le reste très divers (avec plus ou moins de récurrences : cirque, roller, escrime, golf, handball, équitation...).

En matière de pratique culturelle, à peine un tiers des parents signale la pratique d'une activité, dont 36 réponses pour une pratique musicale, 11 pour le théâtre (sur 60 propositions des parents).

4. Questionnaires enfants et jeunes (impact)

Restauration scolaire

La commune a mis en place un système d'enquête régulière auprès des enfants fréquentant la restauration scolaire. Cela qui permet d'obtenir leur avis à chaud, mais également de porter un regard rétrospectif sur un semestre.

La plupart des questions sont fermées, d'autres demandent un degré de satisfaction selon l'échelle suivante :



Les enfants sont interrogés par les animateurs et les réponses sont immédiatement retranscrites sur une tablette.

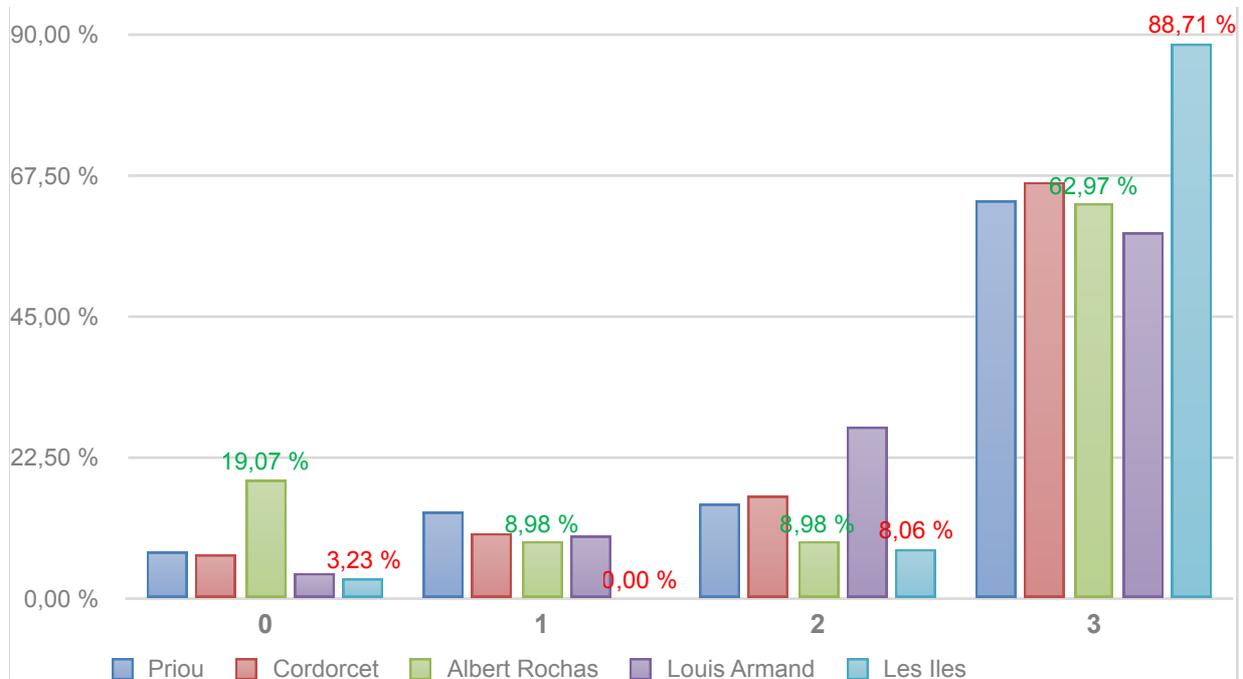
Il faut avoir à l'esprit que les réponses peuvent être plus ou moins biaisées selon la façon dont les animateurs interpellent les enfants lors du questionnement ou selon les réponses données par les enfants eux-mêmes.

Enquête « à chaud »

Le questionnaire a été rempli à hauteur de 3256 réponses, ce qui donne un taux de participation intéressant à exploiter.

Le niveau de réponses obtenues est bien évidemment lié à la taille des restaurants (Priou : 11 %, Condorcet : 25 % ; Albert Rochas : 22 % et L. Armand : 41 % et les Iles : 2 %).

Il aborde la qualité et la quantité des repas, et on peut se rendre compte que les enfants sont globalement satisfaits.

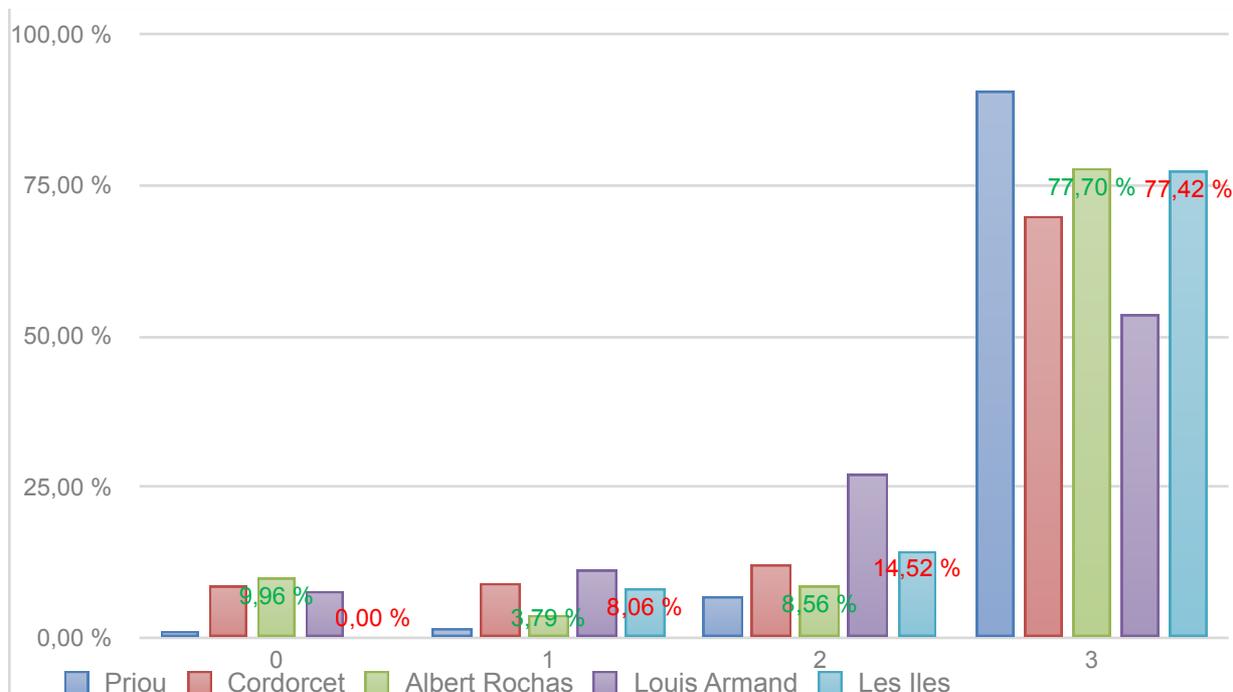


Degré de satisfaction des enfants sur la qualité des repas
(Enquête mai 2021)

0	1	2	3

Source : VdS/Eval&Go
Exploitation : Ch/VdS

Les enfants de la maternelle des Îles (4 sur 5) semblent les plus satisfaits de la qualité des repas, sachant que pour l'ensemble des restaurants, la satisfaction maximale se situe à 62 % (soit presque 2 enfants sur 3).



Source : VdS/Eval&Go
Exploitation : Ch/VdS

Degré de satisfaction sur la quantité des repas (Enquête mai 2021)

0	1	2	3
😞	😞	😊	😄

Concernant la quantité, ce sont donc les enfants du Priou qui semblent les plus satisfaits de la quantité (90 % !) sachant que la satisfaction globale est de 67 %

Jeunesse

Ce domaine d'intervention est couvert par la commune par le soutien donné à LEJS pour l'organisation de **l'accueil jeune au pôle Jeunesse**, et **le CLAS**, et depuis 2 ans maintenant, par la mise en place par le CCAS du **Projet Solidarité Jeunes**.

Le premier domaine d'intervention, le pôle jeunesse, est organisé par LEJS, et propose un accueil tous les jours de 12 à 14 h (en collaboration étroite avec le collège) et de 15 h 30 à 19 h. Idéalement situé en face du collège, les jeunes s'y retrouvent pour jouer ensemble, participer à divers challenges, contribuer à des mini-séries sur les réseaux. Ils peuvent aussi simplement vouloir passer un agréable moment ensemble, ou s'organiser, à l'aide des animateurs, pour mettre en œuvre leurs projets de loisirs.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif partenarial Ville, LEJS, Caf de l'Isère et collège. Il permet d'accompagner chaque année environ 40 jeunes pour les aider à acquérir ou renforcer leurs aptitudes méthodologiques, compléter des connaissances, approfondir des compétences scolaires mal assimilées. Ce dispositif particulier s'adresse à des jeunes repérés dans une structure ou l'autre (voir à la demande des parents avec le soutien d'enseignants) et que le projet est construit collectivement, avec les intervenants, le jeune et les parents (signature d'un contrat). Quelques parents avaient émis le souhait que ce dispositif soit étendu aux élèves d'élémentaire (ce qui a été le cas il y a quelques années en arrière), mais cela devra être creusé avec les acteurs concernés.

Le second dispositif, le projet solidarité jeunes, géré par le CCAS s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans intéressés par un projet citoyen, solidaire et intergénérationnel.

Les jeunes sont appelés à s'engager bénévolement, sur une période donnée, dans une action solidaire menée par le CCAS comme la collecte auprès de la banque alimentaire de l'Isère, la distribution alimentaire ou encore en intervenant auprès des seniors de la commune au sein d'ateliers à la résidence autonomie « Le Belvédère » ou encore au repas de Noël des plus de 70 ans. En échange, le Centre Communal d'Action Sociale les aide à financer une formation BAFA ou de premiers secours auprès de l'organisme de leur choix.

5. Questionnaire jeune.

La commune a mis en ligne depuis avril, un questionnaire destiné aux jeunes, en vue de mieux connaître leurs attentes. Il est encore en phase de consultation, mais avant de le mettre en ligne, il a été testé sur les jeunes participant du dernier projet solidarité jeunes (5 filles et 7 garçons de 14 à 17 ans).

Les premiers enseignements que l'on peut tirer de ce test (à considérer avec précaution au vu des 12 réponses obtenues) est que la plupart de ces jeunes vivent encore chez leurs parents (peu étonnant puisque collégiens) quasiment tous en maison individuelle. Ils déclarent tous avoir des activités durant leurs temps libres, pour moitié en pratique organisé, ou libre. Sur les 3 items proposés (sport culture, art) 6 réponses sont données uniquement pour le sport (dont 4 sur une autre commune).

En termes de pratique individuelle, tous mettent en première position les retrouvailles entre amis, puis le visionnage de film ou vidéo, et ensuite l'utilisation d'Internet, la pratique du sport arrivant qu'en troisième position. Plus de la moitié estiment être bien informés (pour mémoire, les parents aussi estiment être bien informés). Mais presque tous les jeunes privilégieraient d'obtenir l'information par le biais des réseaux (même s'ils connaissent les autres médiums locaux).

À peine la moitié connaissent les animations jeunesse mises en place sur Seyssins et les 2/3 connaissent le pôle jeunesse (pour une moitié seulement à le fréquenter). La plupart (2/3) souhaiteraient que des activités sportives soient mises en place pour eux, et ils sont 4 sur 5 à vouloir des structures sportives en accès libre.

À la question d'un possible accompagnement, vient en priorité « les loisirs, culture sport » puis « l'emploi & le job [d'été] », et enfin, les « études & la formation ». Ces dernières réponses induisent la nécessité de réfléchir à un espace d'information à créer au « gout du jour » (réadaptation d'un bureau d'information jeunesse, qui a existé il y a très longtemps à LEJS).

Ces premières pistes mériteront bien entendu d'être confrontées aux réponses des prochains sondés. Il conviendra que les acteurs se mobilisent chacun à leur niveau pour réussir à toucher et sensibiliser le maximum de jeunes lors de ce type de sollicitation.

6. Données qualitatives et quantitatives (impact)

Organisation

Le PEdT écoulé n'a pas vu de modifications fondamentales de son organisation. Il faut rappeler que c'est seulement durant ce dernier que l'organisation sans le mercredi de classe s'est déroulée sur son intégralité, ce qui permet d'affirmer qu'au bout de 4 ans de fonctionnement, les parents s'en satisfont.

Rappel enquête familles : Selon leur intérêt d'adultes, les parents se partagent à égalité pour des horaires de fin de journée quasi identiques qu'actuellement. Pour le bien-être de l'enfant, les réponses parentales sont plus mitigées et globalement enclines à une fin de journée légèrement avancée. Des parents expriment encore quelques inquiétudes portant sur l'heure de récupération des enfants après le périscolaire du soir, liées notamment aux travaux de la rocade qui sont encore loin d'être terminés.

La commune a toutefois mis en place un dispositif particulier pour les parents ayant un enfant sur chaque école du village (Condorcet et Priou). En effet, pour leur permettre d'avoir le temps d'aller d'une école à une autre, un accueil tampon d'un quart d'heure (11 h. 30 et 16 h. 30) a été mis en place à la maternelle du Priou.

Pour mémoire, l'organisation des temps d'ateliers du soir avait été revisitée de la sorte :

- 16 h30 à 16 45 : goûter,
- 16h45 à 17 h30 : atelier,
- 17h30 à 18 15 : départs échelonnés.

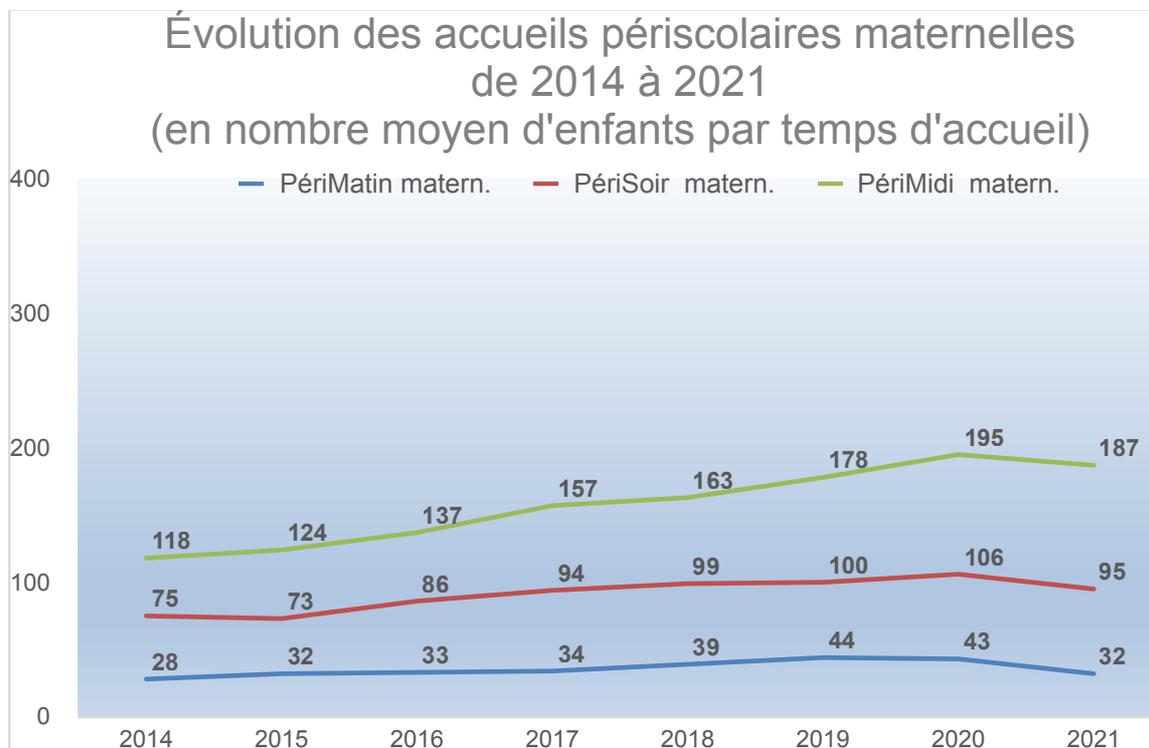
Depuis leur mise en œuvre en 2004, les ateliers périscolaires élémentaires du soir, historiquement intitulés Espaces Éducatifs Concertés (E²C) n'ont cessé de prendre de l'ampleur, tant du fait de l'augmentation des effectifs que de l'intérêt suscité par ces ateliers (7 à 8 propositions d'activités supports par période scolaire, sur 3 écoles en même temps). Rien que sur la période 2014/2017 l'évolution est de 18 % (et 25 % pour le périscolaire maternel du soir).

Sur la période de 2018 à 2021, si l'on écarte l'année 2020 (confinement, puis protocoles sanitaires contraignants), le dispositif semble toujours adapté et répondre aux attentes des parents.

Statistiques

Les données quantitatives présentées ci-dessous fournissent des éléments chiffrés et proviennent des déclarations des divers bilans et informations faites par LEJS et remontant à la Caf.

Nombre moyen d'enfants par jour en périscolaire (moyennes établies confinement exclu) :



Source données : LEJS (04-2022)
Exploitation : EJS/ChB (04-2022)

Au regard de ce qui s'est passé en 2020 (cf. confinement et protocole contraignant) la forte hausse des élémentaires interpelle, cela est dû à une forte augmentation de début d'année, le reste de l'année étant à la quasi hauteur des chiffres de 2021, ce qui impacte la moyenne sur l'année.

Évolution des accueils périscolaires élémentaire de 2014 à 2021

(en nombre moyen d'enfants par temps d'accueil)



Source données : LEJS (04-2022)
Exploitation : EJS/ChB (04-2022)

Globalement, sur la période du PEdT (2018/2021) la hausse des fréquentations du midi est moins importante pour les élémentaires (4 %) que pour les maternelles (15 %).

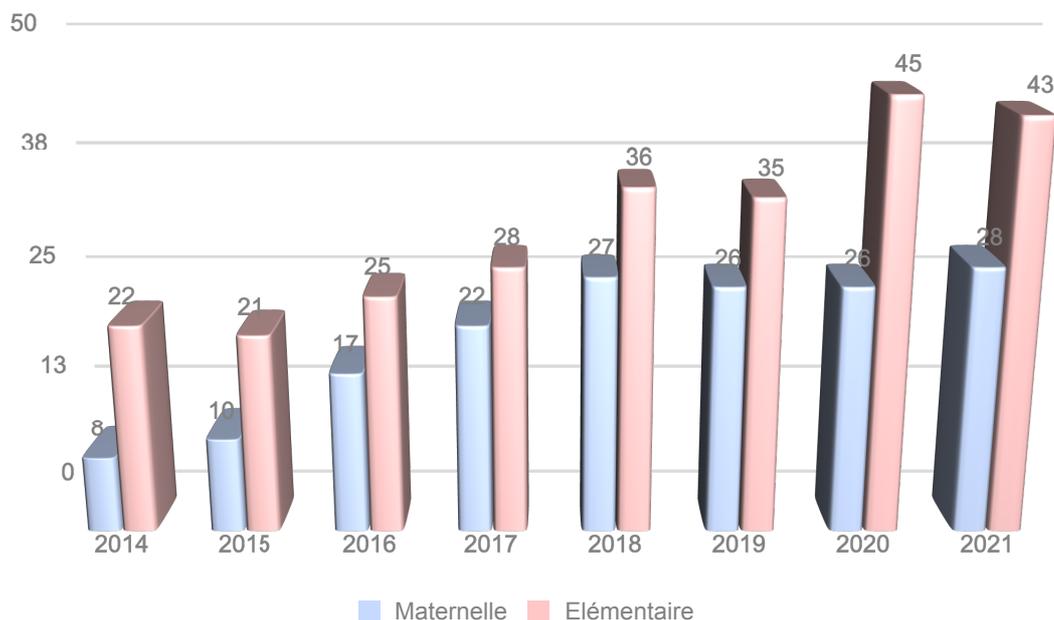
Sur l'ensemble de ces temps, elle reste peu importante (+ 4 % pour les maternelles, liée surtout, - 1 % pour les élémentaires).

À Seyssins, le temps d'accueil méridien a toujours connu une forte fréquentation, en lien également à une montée régulière des effectifs scolaires due aux programmes de logements nouveaux (2% en moyenne tous niveaux confondus de 2018 à 2021).

Il répond manifestement à un besoin de garde des parents sur ce temps (beaucoup de parents travaillent à l'extérieur), sachant que l'animation de ce temps permet aux enfants, au-delà de la prise de repas, de bénéficier d'un sas de décompression nécessaire et aussi de remise au calme.

Nombre moyen d'enfants en accueils extra scolaire du mercredi et petites vacances :

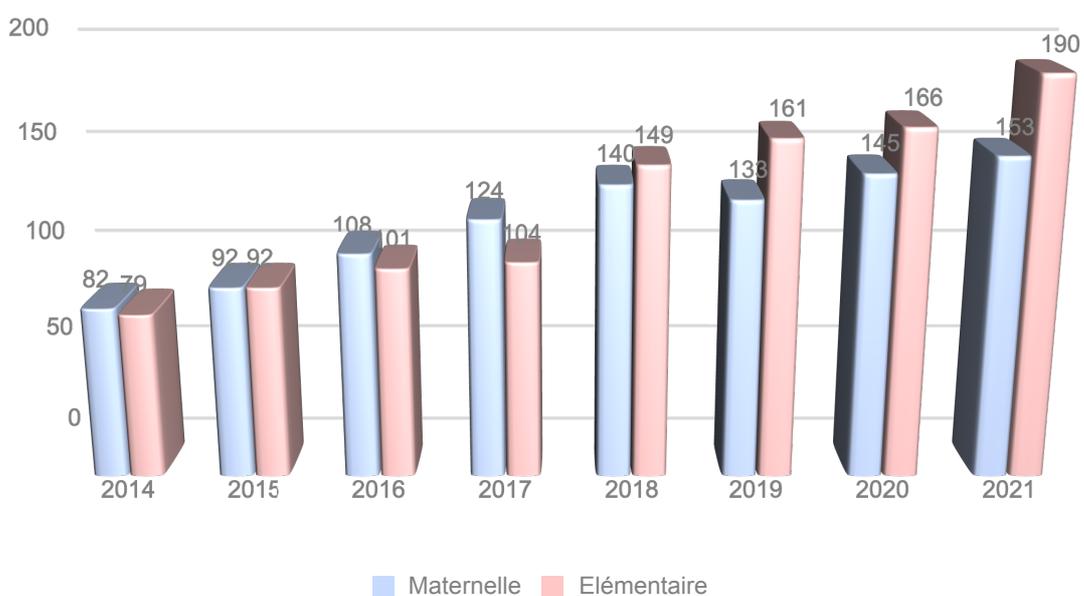
Evolution des effectifs du mercredi de 2014 à 2021



Source Données : LEJS (04-21)
Exploitation : EJS/ChB (04-21) En nombre moyen d'enfants

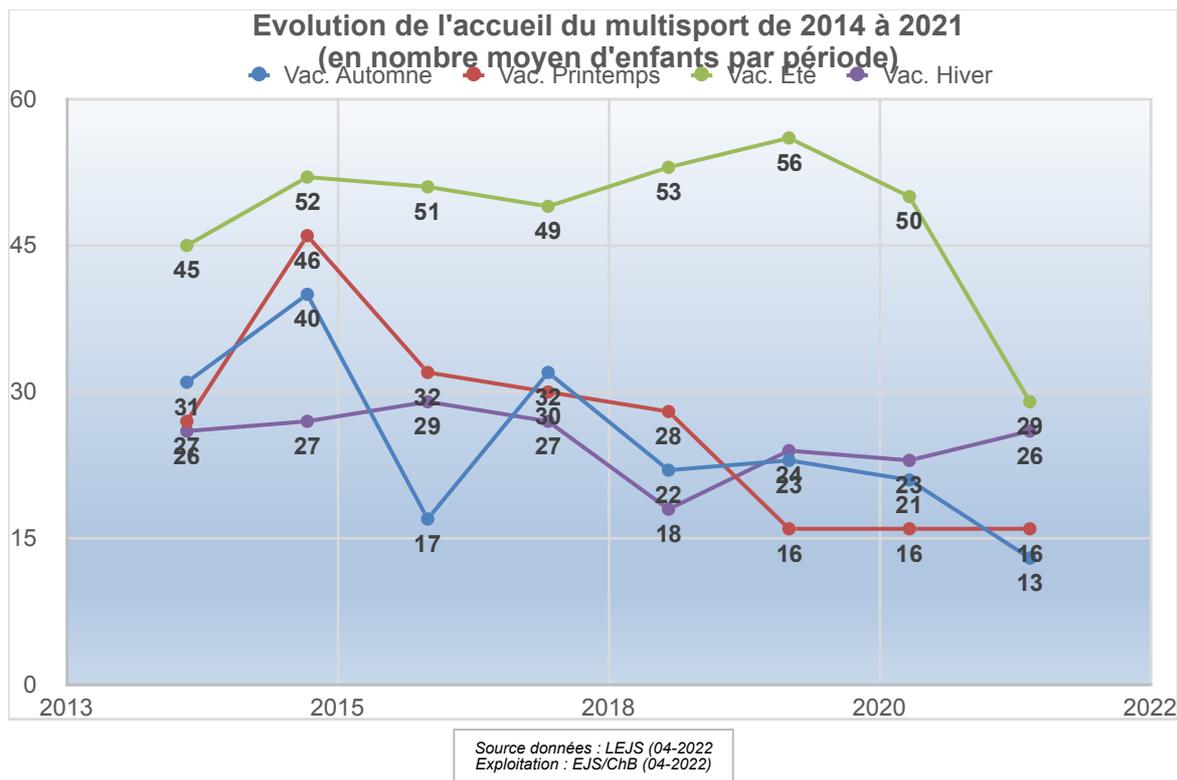
La fréquentation des enfants le mercredi est marquée par une hausse régulière des enfants mais elle est également en augmentation sur l'ensemble des courts et longs accueils de loisirs.

Evolution des effectifs des centres de loisirs maternels et élémentaires de 2014 à 2021 (toutes vacances confondues)

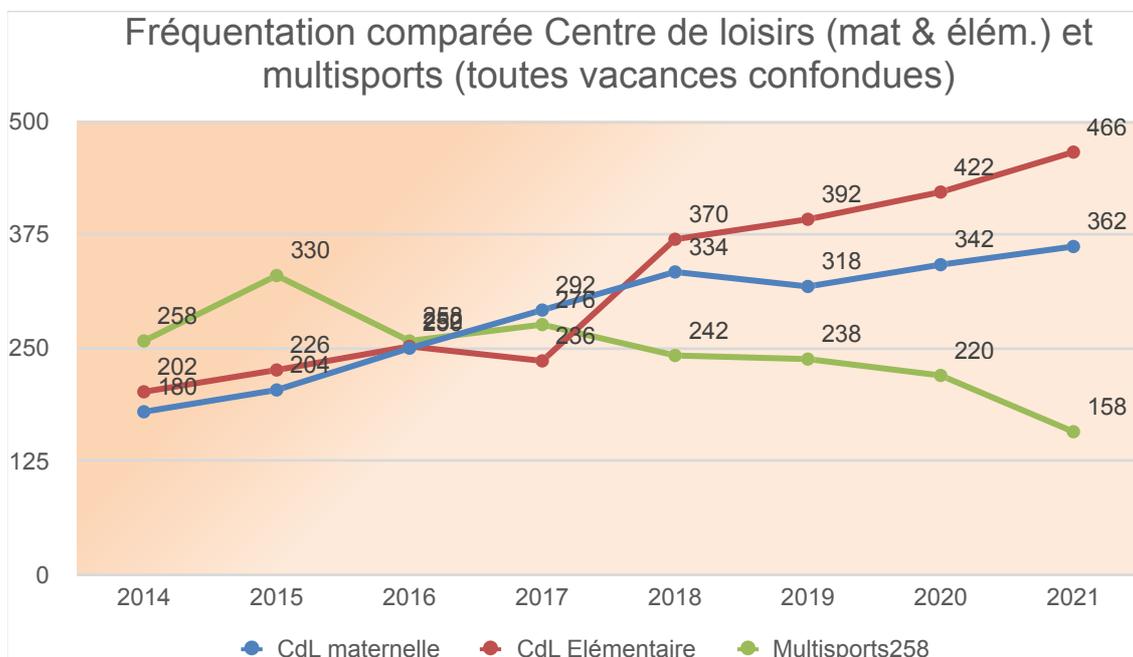


Source Données : LEJS (04-21)
Exploitation : EJS/ChB (04-21)

L'activité multisport subit une baisse importante démarrant à partir de 2019 (31 % de 2018 à 2021) ...



La cause peut être due au fait que les activités proposées ne soient plus suffisamment adaptées, il est probable aussi qu'un effet de concurrence interne (à LEJS) rende les séjours plus attractifs, et dernier phénomène, un report des enfants de cet âge sur les accueils de loisirs plus traditionnels (voir graphique de comparaison Centre de loisirs/ Multisports) ci-dessous :



H. Synthèse générale (efficacité & efficience)

1. Amélioration qualitative

La nouvelle équipe d'élus a souhaité s'engager sur une amélioration qualitative des accueils de loisirs, avec dans un premier temps une approche sur le temps méridien. La collectivité a profité d'un renouvellement de marché pour adapter encore plus le service de restauration offert aux familles : l'accent a été mis sur l'approvisionnement local, les labels et autres indications de qualité. Une approche de la perception de la qualité du service de restauration se met en place grâce à un questionnaire de satisfaction rempli au fil du temps sur des tablettes à chaque repas. Cela permettra par le jeu d'allers/retours avec le prestataire d'affiner la qualité des repas.

2. Adaptations

Beaucoup d'activités ayant été mises en suspend en 2020, le bilan global à en tirer ne peut être assez révélateur, mais on peut toutefois noter que l'évolution des accueils de loisirs périscolaires a suivi les montées d'effectifs scolaires. Le Centre de loisirs du mercredi et des vacances scolaires a connu lui aussi une hausse, et la question d'un lieu d'accueil dédié se pose de plus en plus.

Spécifiquement pour 2020, la commune a également mis en œuvre des accueils pour les enfants des personnels soignants. Des familles ont pu profiter de tablettes mises gracieusement à leur disposition par la commune afin de suivre les enseignements fournis à distance par les enseignants à cette époque. En 2021, il n'a pas été encore possible de laisser le choix aux parents et enfants des activités E2C, mais les thèmes ont cependant été maintenus et proposés aux « groupes classes » du fait de la non mixité des groupes en lien aux protocoles sanitaires.

La commune mise également sur le résultat des sondages en cours (un questionnaire vers les jeunes, un autre vers les parents) afin d'ajuster sa politique éducative et adapter plus finement encore ses propositions envers les familles.

Depuis plusieurs années, la commune s'interrogeait sur la pertinence d'une gestion du périscolaire développée en partenariat avec LEJS. Le volume de ce secteur d'activité devenait tel qu'il rendait de plus en plus difficile une gestion associative sous peine de recourir à une procédure administrative complexe à mettre en œuvre (Délégation de service public – DSP). Ainsi, le transfert s'est déroulé à l'occasion de la rentrée scolaire 2021, dans un contexte général de poursuite de la crise sanitaire.

3. Intégration

Cette mise en place a été précédée d'une importante phase préalable d'information, de promotion et de réflexion avec tous les techniciens de la commune et de LEJS impliqués dans le dispositif, sous la houlette d'un cabinet extérieur garantissant ainsi la légalité et le respect de la réglementation de ce secteur.

La volonté communale s'est portée aussi sur la meilleure intégration possible des équipes d'animateurs soumis auparavant à des contrats divers et qui a nécessité de nombreuses réunions d'informations réciproques. Ainsi, toutes les personnes qui l'ont souhaité ont vu leur contrat de travail adapté et ont pu intégrer la fonction publique, tout en leur préservant la faculté de compléter leur temps de travail par des animations supplémentaires avec LEJS (lien péri et extrascolaire). Les emplois du temps de chacun ont été rendu plus cohérents par des temps supplémentaires de préparation et de concertation.

Afin de suivre cette montée en gamme des activités suivies par le service éducation, nécessitant une adéquation rapide des agents du service, la commune s'est aussi dotée d'outils adaptés à l'élargissement de cette nouvelle activité par le biais de l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion scolaire et périscolaire (encore en phase d'ajustement vu la complexité du fonctionnement), et des abonnements à des plates formes spécialisées d'enquêtes...

I. Modalités d'information des parents

Les moyens d'informations « classiques » de la commune : Info Seyssins, plaquettes et/ou flyers spécifiques, site de la commune (<http://www.seyssins.fr/>)...

Avant chaque période d'inscription : Un affichage devant chaque école, une publication dans le journal municipal, une publication sur les sites de la commune et de l'association LEJS (<http://www.lejs.org/>), le compte FB, un envoi par mail à l'ensemble des usagers. L'ensemble des programmes et des projets pédagogiques est en téléchargement sur le site de LEJS, ainsi que d'autres informations générales sur celui de la commune.

L'information circule également par le biais de tous moments festifs où sont conviées les familles (soirée jeux, soirée familles de l'été, Fête à Seyssins, forum des associations...).

Si l'année 2020 a constitué une période de fonctionnement particulièrement compliquée pour tous (usagers/administration) les services se sont toutefois adaptés pour répondre au mieux aux demandes des parents. Cela a permis aussi de changer des habitudes, notamment par le biais de prise de rendez-vous, qui se sont révélées intéressantes pour les familles comme pour les agents, car le temps imparti en fonction d'un planning a rendu plus fluide les échanges, et leur contenu dans une « ambiance » somme toute plus agréable.

Indépendamment de la crise sanitaire, cette année a aussi été la première où les parents ont pu se réinscrire à la restauration scolaire par le biais du portail familles.

J. Compléments & préconisations

La commune a pour ambition de poursuivre son effort d'adaptation et d'intégration en matière d'accueils périscolaires. Il importera notamment d'approfondir les modalités de coopération entre équipes d'enseignants et d'animateurs. Il conviendra de trouver des formules qui permettront une meilleure compréhension et acceptation du rôle de chacun, par le biais par exemple de formations communes, des échanges de pratiques, des groupes de réflexion proposé par la collectivité ou autre...

La mise en œuvre de projets partagés devra aussi être privilégiée, d'autant plus que de nombreuses activités peuvent très facilement trouver leurs compléments entre apprentissage scolaires et animations (le livre, les arts, la culture, les sciences, le sport...). Les compétences existent, tant chez les enseignants que les animateurs, tout comme dans le milieu associatif. Les acteurs ont déjà démontré qu'ils savaient les chercher là où elles leurs manquaient.

Pour faciliter le renforcement de ces liens, il semblera plus approprié de développer des moments d'échanges plus formels sur sites proches [Village, Centre, Plaine], en explicitant les projets pédagogiques de chaque équipe, en s'efforçant d'y trouver des éléments de partage, et de s'accorder sur des supports ou thématiques communes qui permettront la rencontre entre enfants et encadrants différents.

La mise en œuvre de projets communs contribuera aussi à mieux faire comprendre aux parents ce que signifie le souci de cohérence éducative, et de l'importance de leur propre rôle dans le parcours éducatif de leurs enfants. À ce sujet, il sera peut-être judicieux que la commune organise avec les partenaires des réunions d'information à destination des parents d'élèves délégués afin d'expliquer ce qui peut être attendu de leur part sur leurs rôles, et notamment comment ils peuvent contribuer à la réflexion globale de la coéducation sur le territoire (cf. le peu d'investissement sur les groupes de travail proposés par la commune).

L'augmentation régulière des enfants scolarisés à Seyssins, fruit de l'ambitieuse politique de construction logements menée depuis plusieurs années, induit une utilisation rationnelle des espaces à disposition. Cette nécessaire adaptation doit être réfléchie et partagée avec les acteurs afin de préserver le niveau de qualité d'accueil.

Au vu des auditions des acteurs et de l'enquête parents, la commune devra se préoccuper de mieux expliciter le PEdT, en améliorant notamment sa communication avec par exemple, un outil de diffusion pédagogique du PEdT.

Les dernières années passées ont été compliquées pour assurer un continuum de concertation envers l'ensemble des acteurs (évolutions des réformes des rythmes de l'enfant, campagnes électorales, crise sanitaire...), ce faisant, les rencontres se sont distendues, il importera donc de redonner un peu plus de régularité dans les rapports entre acteurs, par un renforcement du comité de pilotage et la fréquence de ses réunions.

K. Les partenaires du projet

Le comité de pilotage

Acteurs éducatifs		Participation au comité de pilotage		Autres modalités d'implication
Institutions		oui	non	L'Inspectrice de circonscription (Commission Vie Scolaire + gr de W ad-hoc)
		oui	non	La Caf de l'Isère
		oui	non	La SDJES
Élus		oui	non	Commissions municipales
Écoles		oui	non	Directeurs d'écoles
		oui	non	Groupe de travail vie scolaire
77447744744Parents		oui	non	Les délégués des parents d'élèves sont invités au groupe de travail Vie scolaire et d'autres groupes ad-hoc.
Intervenants	Personnels communaux			
	ATSEM	oui	non	Conseils d'écoles
	Animateurs	oui	non	L'association LEJS est présente systématiquement dans les divers groupes de travail.
	ETAPS	oui	non	Groupe de travail vie scolaire
	Autres intervenants			
	Animateurs	oui	non	Coordonnatrice du périscolaire (VdS), LEJS : responsable du secteur jeunes, responsable extrascolaire + directeur.
	Associations	oui	non	Président LEJS ; gr de w ad-hoc
	Bénévoles	oui	non	(cf. CLAS) + veille éducative (une personne qualifiée)
Prestataires	oui	non		
Conseil des sages		oui	non	
Enfants		oui	non	Conseil municipal des jeunes

- Le comité de pilotage (groupe de travail périscolaire/PEdT) est présidé par la première adjointe au Maire de Seyssins chargée de l'Éducation et auquel participent les élus et les techniciens concernés, les représentants des services de l'État et l'ensemble des partenaires éducatifs. Il est composé de manière à assurer une représentation de l'ensemble des partenaires locaux.

Le comité de pilotage établit le constat, définit les objectifs généraux et le projet global du PEDT, valide les actions susceptibles d'être intégrées au projet. Il s'assure de la mise en place d'une gestion concertée des ressources humaines. Il veille au bon déroulement du dispositif et au respect des objectifs fixés. Il définit le cahier des charges de l'évaluation globale. Il est un lieu de cohérence de l'ensemble des actions et projets portés par les différents acteurs et d'articulation avec les autres dispositifs contractuels signés sur le territoire communal.

- ❑ En 2020, il n'y a pas eu de nouvelles rencontres du fait des contraintes trop importantes consécutives à l'état d'urgence sanitaire et du renouvellement des équipes d'élus qui n'ont pas pu se mettre en ordre de marche comme cette nouvelle assemblée l'aurait souhaité à la sortie du scrutin municipal.

Le groupe de travail a néanmoins pu se retrouver en 2021 pour valider la mise en place du bilan en vue du renouvellement du PEDT à la prochaine rentrée scolaire (2022/2023).

L. Ensemble des structures et personnes impliquées

Pour la SDJES, le Préfet,

Le Recteur de l'Académie, par délégation,
la Directrice des Services Académiques de
l'Isère,

Laurent PREVOST

Viviane HENRY

La Directrice de la Caf de l'Isère,

Le Maire de Seyssins

Fabrice HUGELE

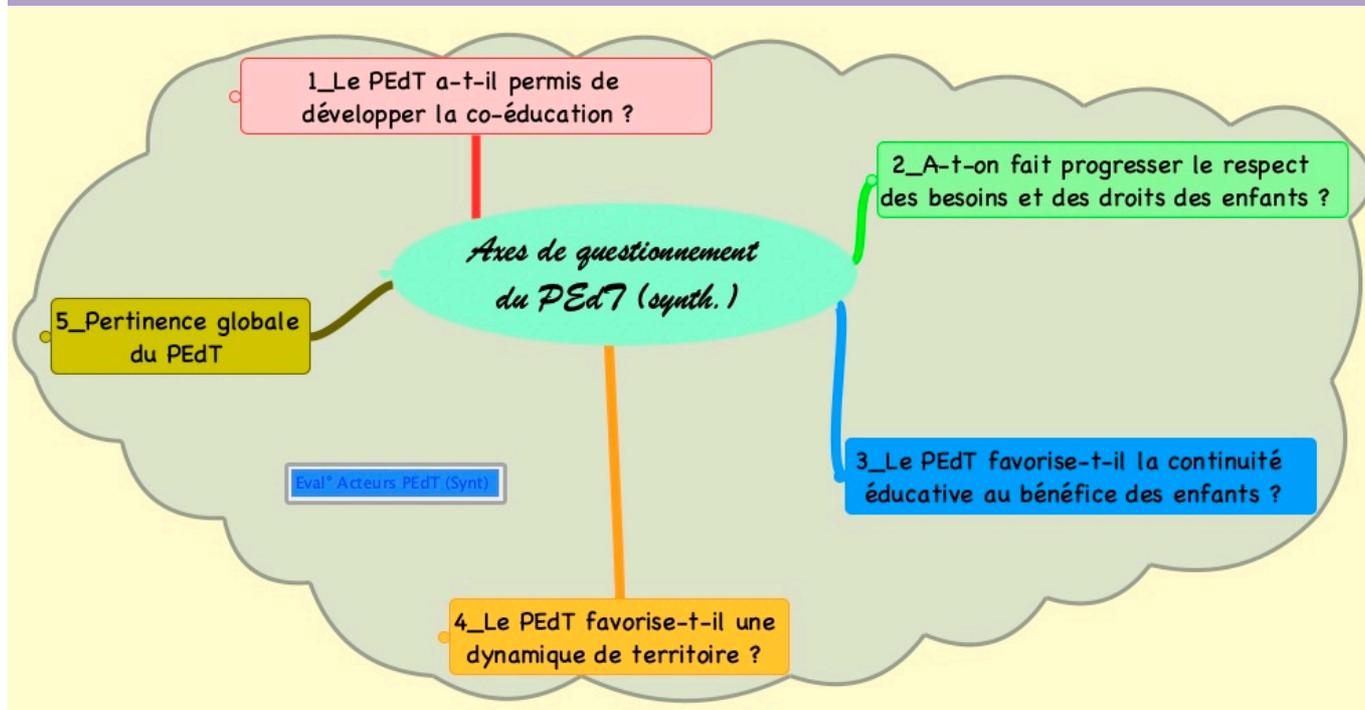
Le Président de LEJS,

Autre partenaire :

Fabien DURAND-POUDRET

Grille de présentation du bilan du PEdT - annexe 1 au PEdT 2021-2024

Les 5 grands axes définis sur la base de la grille de la SDJES



Ces axes ont ensuite été déclinés de la façon suivante pour questionner les acteurs (chaque couleur correspond à un des axes principaux initialement synthétisés sous forme de carte heuristique. Dans ce tableau, seule la première colonne a conservé ce code couleur).

A.Le PEdT a-t-il permis de développer la co-éducation ?

1.1 Développer les échanges entre co-éducateurs.

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Quels types d'échanges avez-vous au sein de votre site ?	On peut relever des échanges entre acteurs proches, envers les parents et les responsables d'organismes intervenant sur les sites.
Coord° avec équipes périscolaire, comment :	<ul style="list-style-type: none"> * Les échanges sont facilités dès lors qu'un interlocuteur est présent sur site. * Beaucoup font part d'échanges informels quotidiens. Volonté de s'accorder sur un discours commun vis à vis des parents. <ul style="list-style-type: none"> * Les échanges oraux semblent plus conséquents, ce qui n'exclue pas des rencontres plus formelles (réunions) + ou - régulières à des moment privilégiés (rentrée scolaire, bilans, préparations des actions...)
Supports pour communiquer avec parents :	<ul style="list-style-type: none"> * Chaque acteur a ses pratiques qui lui conviennent. Tous les supports sont en général utilisés, avec une prédominance marquée pour le courriel. * Les échanges directs sont néanmoins considérés importants et à maintenir. * Peu communiquent par le biais de groupes relais (par ex. les associations de parents...)
Communication VdS suffisante :	<ul style="list-style-type: none"> * Les acteurs s'accordent pour la considérer comme suffisante, notamment via les réseaux sociaux qui prennent de + en + d'ampleur. * Un effort pourrait être fait concernant la com° vers le jeune public (/ loisirs culturels)

A u t r e développement	* Les acteurs reconnaissent de bonnes relations qu'il convient d'entretenir par des échanges plus approfondis, voire une communication spécifique dans InfoSeyssins
-------------------------	---

1-2 Associer tous les acteurs concernés

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Les conseils d'écoles sont-ils le seul lieu où l'ensemble des acteurs sont réunis au sein	<ul style="list-style-type: none"> * Le cadre règlementaire restrictif des CE est souvent mis en avant pour signaler les acteurs (manquants) susceptibles d'être intéressés. * Bien que quasiment aucun acteur n'évoque les gr de réflexion proposés par la commune (réponses induites par la tournure de la Q° ?), le CE est reconnu utile pour permettre ce lien École/Commune/Parents. * Concernant le périscolaire, tous reconnaissent l'importance de l'associer au CE.
Avez-vous mis en place d'autres moments le	<ul style="list-style-type: none"> * Dès lors qu'il s'agit de suivis individuels des enfants, ce qui est mis en place vers les parents est bien cadré, riche en # modalités. * Place du périscolaire : bcp d'organisation # différente pour permettre un lien proche, cf. rencontres formelles, informelles.
Acteurs incontournables, nécessaires, manquants :	<ul style="list-style-type: none"> * Incontournables : la mairie (via tous ses services et gr de W), les parents, les équipes pédagogiques (scol, périscolaire), LEJS, le Sou des écoles, le CCAS, veille éducative. * Manquants : si absence prolongée (maladie...).
Autre / Acteurs concernés :	<ul style="list-style-type: none"> * Comment aider les parents à positionner ? Organiser une séance d'accueil des nouveaux PE délégués par a commune ? * Présence binôme technicien/élu ville au CE, inviter dir. périscolaire au 1er CE de l'année. * Rencontres en vis à vis sont + facilitantes efficaces que "grosses réunions" avec ben
Quels sont les acteurs avec lesquels vous développez des axes de travail	<ul style="list-style-type: none"> * Très souvent cités : les clubs sportifs (rugbys, tennis, C2S), FNE, ENS, la Bibliothèque, le Pôle culturel, acteurs municipaux, CEM * Poursuite ce qui est engagé lorsque cela fonctionne bien, est souligné le volontariat des acteurs, libres de s'engager "collectivement" ou pas... * Nécessité de formaliser les liens existants pour la Bibliothèque (seul lieu d'accueil en dehors des écoles à proximité (GMA...))
Voyez-vous des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> * En général, les acteurs ont du mal à en citer car cela relevant d'une volonté manifeste, lorsque la compétence ou l'envie existe, les collaborations se mettent en place assez naturellement (l'usage d'outils de travail...)

1.3 Partager l'information

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Y-a-t-il un exemplaire du PEdT à disposition dans l'établissement ? Les équipes	<ul style="list-style-type: none"> * Tous les acteurs interrogés ont un exemplaire du PEdT ("quelque part"), quelques directeurs (toutes structures confondues) en ont pris connaissance, mais peu de leurs collaborateurs ou équipes pédagogiques.
Des parents vous ont-ils déjà sollicité à ce sujet :	<ul style="list-style-type: none"> * Non pour la majorité des personnes questionnées. * Oui pour LEJS via les Projets Pédagogiques des Acc de Loisirs (qui découlent directement du PEdT) : souvent par questionnement en direct au moment de la "dépose" ou de la "reprise" des enfants (organisation des en déroulement de l'activité...)
Avez-vous des idées pour améliorer la communication :	<ul style="list-style-type: none"> * Présenter le PEdT sous forme de visuels plus pédagogiques (infographies...). * Adapter le PEdT (résumé) à un public "tout venant", faire apparaître l'essentiel selon les acteurs concernés. * Manque de temps (et de personnel) - services municipaux - pour assurer coordination. * Idem pour direct d'écoles (direction détachées du tos de classe).
Autre / Partager Information :	<ul style="list-style-type: none"> * Charte de l'accueil (en interne). PEdT = intérêt pour partenaires, mais quelle utilité pour un acteur, un parent ? * Rendre le PEdT plus "lisible" à tous. * Créer un encart spécial "éducation" dans InfoSeyssins ? * Étude/développement (LEJS) pour projets de séjours à thèmes, les rendre plus accessibles à tous.

1.4_Développer des projets partagés

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
<p>Pouvez-vous lister les partenaires ou organismes avec lesquels vous avez mis en place des projets d'activités :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * On retrouve tous les acteurs principaux chacun a l'habitude de rencontrer (projets antérieurs, historique de partenariat), côtoyer, interpeller : * Les clubs sportifs : C2S, rugby, tennis, TdT, Gym... * Les association de nature ou "généralistes" : FNE, ENS Comboire, LPO, Unicef, ludothèque... * Le secteur culturel : artistes divers, expo, visites (Cf. prog° culturelle, résidences & médiation Culturelle ville via PLEAC), la Bibliothèque, CEM, Alter-égaux, Écrivains... * les "classiques" : piscine, patinoire, (& autres propos° Métropole Grenobloise), les services municipaux (ETAPS, médiatrice culturelle).
<p>Quels sont les projets que vous avez développés, allez-vous les reconduire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Tous les acteurs ayant mené des projets sont partants pour les reconduire, tant dans les domaines du sport, de la culture, des arts, des sciences, de l'environnement, de la citoyenneté : semaine écocitoyenne, théâtre, musique, cirque, activités scientifiques, voyages lecture, semaine intergénérationnelle...
<p>Avez-vous d'autres projets que vous désirez mettre en place :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * La plupart des acteurs ont beaucoup d'idées, soit de reconduction, soit de nouveaux projets (pas encore aboutis au moment de l'enquête pour certains) : jardinage, éco-citoyenneté, recyclage, santé bucco-dentaire ("opportunité" de parent d'élève dentiste !), élargissement public de lectorat, remise en place des sorties ski de fond, voyage au fil du temps, proposer d'autres thèmes de séjours (dont avec nuités à ENS Comboire) projet
<p>Autre / développement de projets partagés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Tout ce qui peut faire lien avec les parents pour les amener à s'investir (vente de gâteaux, compétences spécifiques, fréquence des rencontres...) * Pas de "cœur de ville" à Seyssins --> + difficile pour se retrouver sur projet commun.

B.A-t-on fait progresser le respect des besoins et des droits des enfants ?

(2.1) Améliorer le bien-être des enfants

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Les aménagements de l'établissement permettent-ils de fournir des temps de pause aux enfants :	<ul style="list-style-type: none"> * Selon les équipements et leurs possibilités structurelles, des espaces de repos ou de pauses sont mis en œuvre systématiquement à des degrés divers + récréations + temps méridien. La gestion de ces aménagements peut être globale, ou de la responsabilité de chaque intervenant d'une même équipe pédagogique, * En général, les acteurs s'adaptent aussi "en continu" (offrir des respirations selon humeur du moment), il peut leur être difficile de coordonner les temps et les actions si la structure comporte plusieurs bâtiments ou salles "disséminées" (primaires, Centre de Loisir). * Si la structure accueille un public extérieur (Ex. : Bibliothèque, Centre de loisirs), il peut se
Avez-vous mis en place une organisation ou un espace spécifique pour cela :	<ul style="list-style-type: none"> * Les réponses sont très variées, allant de l'élargissement du temps de récréation, à des exercices "impromptus" sur table (yoga), ou vers un petit espace de "délestage" (en "fond" de salle). * Des moments spécifiques permettent de "marquer" un début ou une fin de demi-journée (lecture silencieuse avant démarrage classe, avis des enfants après le déroulement d'une activité...). * Participation à l'arbitrage (feuille de match), autonomie en course d'orientation. * Particularité du centre de loisirs du mercredi qui peut moins proposer des aménagements
Quelle manquerait-il pour y arriver :	<ul style="list-style-type: none"> * Adapter certains espaces (réhausseurs pour enfants en salle de spectacle). * Problème de personnel d'encadrement pas assez nombreux. * Espaces fermés style Préau sont appréciables ; idem si terrain de jeux extérieur fermé (possible de "réserver" créneaux" pour écoles). * Adapter salles spécifiques pour les établissements accueillant un public extérieur (Bibliothèque, Centre de loisirs)
Autre / Améliorer bien-être des enfants :	<ul style="list-style-type: none"> * Forte attente sur la future médiathèque : les "vidéos de liaisons" de la Bibliothèque lors du confinement ont créé une relation forte avec les parents qui en souhaitent un élargissement. * Sou des écoles apporte bouffée d'oxygène sur du matériel non pris en charge par le budget communal, plutôt destiné au fongible.

(2.2) Développer l'accès aux loisirs des enfants

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
2.2.1_Quelles activités abordez-vous (sport, culture, éducation...)	<ul style="list-style-type: none"> * Pour les écoles, tout ce qui doit être traité dans le cadre des programmes scolaires, relativement didactiques, + sports et éducation artistique. * Projets développés dans le cadre de divers partenariats. * Diversité des activités = principe même des E2C. * Approfondissement possible en orientant les enfants vers les clubs et associations. * Bibliothèque perçue comme lieu trop institutionnel par le public.
2.2.2_Pouvez-vous citer des acteurs œuvrant dans le domaine du sport :	<ul style="list-style-type: none"> * ETAPS ! Si plus, ce serait bien ! * E2C = découverte sportive (principe même). * La plupart des associations et clubs sportifs sont citées. * Pour le collège, il y aurait beaucoup de liens à (re)tisser. * Marcher avec des personnes âgées constitue une autre forme de lien intergénérationnel (EMM).
2.2.3_Sport, que manquerait-il :	<ul style="list-style-type: none"> * Aller vers des classes aménagées sport (comme pour la musique) ... * Bcp d'offre existante. * Sécuriser plateau sportif de Condorcet. * Manque terrains tout public en libre accès à toute heure de la journée (style terrains multisports, "fitness outdoor", Skate Park, Beach volley...).
Pouvez-vous citer des acteurs œuvrant dans le domaine culturel :	<ul style="list-style-type: none"> * Les acteurs relèvent une bonne offre [d'actions culturelles] sur Seyssins, plus restreinte cependant qu'en matière sportive. * Il est observé aussi la qualité et l'intérêt des actions développées par le pôle culturel de la commune : les résidences d'artistes sont bien appréciées, les spectacles, les interventions musicales... * E2C = découverte culturelle (principe même). * Artistes qui se rendent dans les écoles, proximité équipement facilite (CEM). * Ouverture vers très petite enfance (Bibliothèque vers Patio), écoles exploitent ce qui est vu en Bibliothèque.
Culturel, que manquerait-il :	<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en place des classes CHAM ? * Les acteurs se rendent compte des efforts de la commune, pouvoir en proposer plus, ce serait mieux. * Les associations culturelles semblent pour les acteurs beaucoup moins "actives" et
Pouvez-vous citer des acteurs œuvrant dans le domaine	<ul style="list-style-type: none"> * On retrouve les acteurs déjà repérés précédemment, principalement LEJS, qui est la plus souvent citée, puis ensuite les services communaux (dont la Bibliothèque, SEDD, restauration), les associations de parents d'élèves, FNE, ENS Comboire, les associations qui accueillent en général des enfants.
Éducatif, que manquerait-il :	<ul style="list-style-type: none"> * Relaxation en maternelle, étoffer certains programmes d'activités périscolaire maternels inégaux selon les sites, * Les directeurs d'écoles se considèrent entre deux feux : pas de certitudes sur les demandes de formation auprès de l'IEN / sollicitations de leurs collègues, voire des parents. * Programmation LEJS à partager entre culture et sport. * Nombre d'actions possibles limités par le nombre d'agents dans l'équipe.
Trouvez-vous que la commune en fait suffisamment dans chacun de ces thèmes, que faudrait-il en	<ul style="list-style-type: none"> * Globalement, les acteurs considèrent qu'il y a déjà beaucoup de choses faites. Mais la relation "ambition/moyens" est assez prégnante chez les acteurs pour qu'ils atténuent d'eux même les demandes formulées : La proximité du Tram pourrait permettre de sortir plus souvent de Seyssins pour aller vers les divers équipements (spectacles, musées, expo...). * Aller plus loin en découverte sport, culture pour les maternelles. * Mise à disposition de locaux et de moyens aux associations : moyens importants attribués à une association culturelle au détriment d'autres.

(2.3) Recueillir le point de vue des enfants

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Avez-vous des dispositions le permettant :	<ul style="list-style-type: none"> * Le secondaire autorise beaucoup plus de possibilités pour faciliter ce recueil, tant au regard de la maturité [des jeunes] que de l'environnement réglementaire et juridique qui le permet (heures de vie de classe, commission de vie collégienne, délégués de classe, CESC...). * Les écoles sembleraient se cantonner au minimum requis par le ministère (délégués de classes), mais avec des variations plus ou moins marquées selon les écoles et selon les enseignants (org° de temps de parole, petits bilans informels en fin de journée...). * En animation, le recueil est intégré à la pratique quotidienne au travers d'une "boîte à outil classique" (recensement d'idées), billet d'humeur, questionnaire quotidien sur les repas, et en continu car cela fait partie du cœur de métier de l'animateur (feed-back qui impose une réactivité immédiate). * On peut noter aussi que les associations qui utilisent les réseaux sociaux ont une bonne

Autre / recueil
point de vue
enfants :

* Les acteurs mentionnent surtout ce qui peut leur être "rapporté" par les parents lorsqu'eux-mêmes sont dans un dialogue avec leur(s) enfant(s), bien que les acteurs aient une vague conscience que ce ne soit pas si répandu dans les familles.

* Il est fait référence à ce besoin d'écoute sans forcément avoir trouvé ou y appliquer des outils adaptés (qu'il conviendrait aussi d'imaginer). L'oralité semblerait une pratique moins bien exploitée que le support écrit.

(2.4) Organiser la participation des enfants

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
<p>Mettez-vous en place une organisation type, ou dépend-elle de chaque encadrant :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Les écoles n'ont pas d'organisation type, elle dépend de chaque enseignant, qui sont libres de l'organiser de façon formaliser ou pas : contribution au quotidien de la classe (solicitation pour appel, rangement, surveillance à tour de rôle...), gestion de problème sur la base d'un questionnement lié aux 5 doigts de la main, "pêche" aux infos sur centres d'intérêts des enfants bienveillance, empathie... * En Centre de loisirs, le choix des activités de la journée est systématiquement proposé aux enfants, et bien que dépendant aussi de l'appréhension par l'animateur de cette question, le projet pédagogique (Centre de loisirs, périscolaire) intègre cet objectif (autonomie, responsabilisation)
<p>Avez-vous des exemples de propositions d'enfants suivies d'effets (lesquelles) :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Au collège, les élèves sont très impliqués dans les diverses instances représentatives (fonctionnement ou organisation de celles-ci, matériel de scrutin laissé en permanence = atout majeur). * Dans les écoles, les élèves peuvent être associés en fonction de l'actualité (ex : réflexion sur le temps à gagner pour le lavage des mains par une meilleure organisation...), sur des projets à long terme (en vue de récolter de l'argent pour des classes découverte...). Des expériences d'autres collectivités ont été signalées comme exemple. * Les actions menées par le CMJ : marché aux puces, boom solidaire, nettoyage des abords des cours d'eau... * Parents ou enfants peuvent être à l'initiative de certaines demandes de livres à la Bibliothèque, les enfants contribuent par des affiches à la défense de l'environnement
<p>Autre / Organiser participation des enfants :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * L'utilisation d'outil numérique (Padlet) a été citée comme moyen de communiquer facilement vers les parents sur ce que vivent ou apportent les enfants (le "film" de la semaine), choix d'achats sur bénéfices de ventes diverses... * Sur le temps des loisirs, les enfants et les jeunes sont moins contraints, et la marge est grande pour prendre en compte leurs sollicitations ou suggestions (choix d'activités, choix d'affecter des crédits, choix de composantes de repas à mettre en exergue°) mais les acteurs s'accordent à dire qu'ils pourraient aller plus loin. * Il pourrait être intéressant que les enfants soient sollicités pour la programmation culturelle

C. Le PEdT favorise-t-il la continuité éducative au bénéfice des enfants ?

(3.1) Développer la cohérence éducative

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
<p>Transposition périscolaire / classe et inversement :</p>	<p>Les acteurs considèrent qu'à partir du moment où les enfants sont "entraînés" à voter, organiser un système de représentation, participer à des instances, permet de développer la citoyenneté cela qq's le type d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> * De même, l'exercice de la vie collective (camps, classe de découverte, nuitées...) est un autre moyen de mieux prendre en compte ou aborder le respect des autres, de règles communes entre enfants ou jeunes... Ces règles collectives devraient par ailleurs être mises en œuvre de façon plus ou moins identiques selon les types d'accueil. * Il semble que la vision du rôle de chaque adulte selon le lieu de vie de l'enfant mériterait d'être explicitée d'un acteur vers l'autre, et s'accorder sur ce qui les différencie, tout en les acceptant avec leur valeur pédagogique (règlement commun, langage, attitudes...). * La mise en place des règles mieux partagées et comprises entre écoles et accueils extra ou périscolaire, apporterait plus de facilités lorsque des projets sont montés en commun. De plus, la présence des mêmes adultes sur des lieux de vie différents contribuent à cette cohérence, et faciliterait aussi le passage de relais. * Une réflexion inter-équipes d'acteurs permettrait que des contenus abordés dans un type d'accueil ou l'autre pourrait être vu différemment, et donc approfondir des compétences
<p>Transposition extrascolaire / classe et inversement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Les acteurs relèvent bien la différence de posture entre adultes & selon le type d'accueil (école/péri ou extrascolaire) mais sans forcément comprendre la nécessité et le fondement de cette différence : Les enseignants voient les animateurs trop "laxistes" et les animateurs voient les enseignants trop axés sur la "discipline". * Lorsque le directeur du périscolaire est le même que celui du centre de loisirs, cela permet plus de fluidité, de cohésion. * Les acteurs partagent le fait que le gâchis alimentaire, le développement durable, peuvent être des sujets [pédagogiques] communs entre écoles et péri et extrascolaire, en s'efforçant de poursuivre sur les gestes acquis. * Plus développer une "culture" de l'écrit dans la relation famille/structure en périscolaire en allant par ex. vers un cahier de liaison commun école/périscolaire ? * (re)promouvoir le principe de classes de découvertes pour des prolongements entre période
<p>Autre / développer cohérence éducative :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Les acteurs reviennent souvent sur la différenciation du rôle des adultes selon que l'enfant est à l'école ou en périscolaire, tout en soulignant la responsabilité de chacun dans ses actes et ses pratiques. * Le déroulement du périscolaire au sein même de l'école constitue une force en soi, car cela "impose" aux acteurs à s'accorder sur leurs approches et leurs méthodes. La relation entre adultes s'en trouve aussi facilitée (efficience). * L'idéal serait que les acteurs puissent chacun s'investir (préparation, sensibilisation) avant et après un projet, où qu'il se déroule (exploitation) afin d'assurer cette cohérence (ex. pour un spectacle).

(3.2) Développer la complémentarité éducative

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
<p>Activités à privilégier pour complémentarité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Certaines pistes viennent assez facilement à l'esprit des acteurs, comme la lecture ("obligatoire" à l'école, mais "plaisir" à la Bibliothèque ou en coin lecture de Centre de loisirs), la mise en place d'un carnet de correspondance commun (comme au collège). * Le sport est aussi considéré comme un bon vecteur de cette complémentarité sous forme de cycle. Si une sanction (mauvais comportement par ex.) appliquée dans un secteur l'était aussi dans un autre, ce serait un autre moyen d'assurer cette complémentarité (entre Prof du collège, Etaps, clubs sportifs). * Des "visites" réciproques d'un acteur sur le lieu d'un autre faciliterait la connaissance du fonctionnement des uns et des autres et permettrait une meilleure connaissance. * Ce qui se fait en Centre de loisirs est déjà complémentaire à l'école, mais la réciproque semble plus difficile à mettre en œuvre du fait des contraintes forte du système d'enseignement, bien qu'un travail pédagogique sur les règles de vies puisse être un bon
<p>Complémentarité hors activités support :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * L'application de principes identiques semble être fondamental (notamment / tri, recyclage ou autre ; par ex. : utiliser des feuilles de brouillon pour faire des avions en papier, plutôt que des feuilles vierges...). * Les supports de communication peuvent être un bon moyen d'outil commun (affichage, règles, trombinoscopes...). * Les sorties, ou tout projet avec hébergement, constituent d'excellents moyens de cohésion envers les enfants entre eux et envers les adultes. Ils peuvent être aussi un bon prétexte de travailler sur des règles de vie commune et partagées entre # types d'accueils. * Les services municipaux pourraient constituer un "espace d'accueil particulier" pour des
<p>Thématique annuelle = piste :</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Pourquoi pas, mais il a des résistances qu'il faudra vaincre selon les équipes, d'autant plus qu'il faut pouvoir y consacrer le temps nécessaire. Ce pourrait être aussi à réfléchir au sein d'une même équipe d'enseignants. * Les voyages lectures proposés par la Bibliothèque sont l'exemple même d'un bon support reconnu par tous les acteurs, tout comme le projet de tricotage urbain. Les actions en faveur du développement durable, les comportements citoyens sont cités comme des vecteurs susceptibles d'emporter une adhésion, de même pour la laïcité, le harcèlement, l'égalité femmes/hommes... * Un thème commun peut aussi être support à des projets plus courts, par exemple la fête des
<p>Autre complémentarité éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> * L'ex. déjà cité de règles communes entre acteurs s'entend aussi envers la famille. * Transposer ce qui a bien marché, (journal d'école repris en périscolaire). * Pour certains, cette complémentarité existe, mais elle est plus ou moins formelle ; la Veille éducative est citée comme action "visible" de complémentarité entre acteurs. * La complémentarité doit aussi s'appliquer sur l'organisation des activités (ex éviter de travailler assis avec les enfants en périscolaire). * Aller vers une seule et unique grosse fête regroupant tous les acteurs tout en permettant à chacun de garder sa spécificité.

(3.3) Acteur = partenaire de la réussite éducative ?

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Acteurs impliqués :	<ul style="list-style-type: none"> * La Bibliothèque a été citée de très nombreuses fois (surtout par les écoles), bien qu'il serait possible d'aller plus loin. * Les parents d'élèves sont également cités, mais avec la "mise en garde" d'un risque « d'immixtion" dans le fonctionnement de la classe à réguler par les enseignants. * L'éducation populaire, les écoles en tant que telles sont évidemment reconnues par les autres acteurs comme fortement impliquées. * Un acteur a signalé l'absence du secteur "libéral" (psychologue, orthophoniste...), mais la plupart des acteurs admettent une bonne implication des autres [acteurs : enseignants,
Acteurs absents :	<ul style="list-style-type: none"> * Les acteurs partagent l'idée d'un élargissement de l'implication des familles, qui le sont à des degrés divers, selon leurs origines sociales ou culturelles, ou pour certaines, sont complètement à l'écart du système [éducatif]. Cette disparité se ressent aussi d'autant plus par le fait qu'à Seyssins, des catégories de parents seraient plus en capacité de s'occuper de leurs enfants sans faire "appel" à l'extérieur. * Regret que les associations soient plutôt absentes de la communauté éducative (pour celles qui n'ont pas d'école de ...), ou qui pour certaines, se considéreraient comme des auxiliaires de l'Éducation nationale, sachant aussi que beaucoup ne sont pas connues des écoles. Dans un autre sens, LEJS est perçue comme un "service" plutôt qu'un partenaire. * Si le projet Emile est cité comme un bon ex. de décroisement, un regret s'exprime sur le ressenti que le fonctionnement scolaire reste une affaire de l'école (ex. le Conseil d'école). * Il faut noter que les répondants ont eut du "mal" à citer des acteurs qu'ils pourraient
Quels Acteurs à impliquer plus :	<ul style="list-style-type: none"> * Élargir le CLAS aux élémentaires, la Veille éducative. * Accompagnement des familles (CCAS), quelle passerelle avec ce qui pourrait faire office de Centre social (inexistant à Seyssins). * Réfléchir sur les tarifs (accès aux séjours, aux accueils de loisirs...). * Plus solliciter les services municipaux (Esp. verts, informatique [hors maintenance parc]),
Autre / Acteurs :	<ul style="list-style-type: none"> * La nécessité de se prémunir de la surréaction parentale est réaffirmée dans le sens où il est fait appel aux parents à une plus grande confiance qu'ils devraient accorder vis à vis de la pédagogie de l'enseignant. * Développer des lieux de parentalité (pouvoir aider les parents ayant des problèmes d'autorité, compréhension des rôles différents des acteurs...). * On peut noter que la Bibliothèque de Seyssins est le seul service de lecture publique de

D. Le PEdT favorise-t-il une dynamique de territoire ?

Nota : les 2 questions posées en 4.1 concernant les acteurs ont été rattachées au point 1.2 par soucis de cohérence.

(4.2) Permettre aux enfants de connaître les ressources du territoire

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Pensez-vous que l'école soit un bon moyen de connaissance des ressources du territoire	<ul style="list-style-type: none"> * C'est un OUI massif, puisqu'une très grosse majorité des acteurs s'accordent à le reconnaître, en citant en complément le périscolaire, LEJS, la Bibliothèque... * D'autres acteurs considèrent cependant que les écoles sont un peu en vase clos, même si, pour quelques-uns d'eux, certaines écoles ont des acteurs extérieurs qui gravitent autour. * Les exemples des possibilités du territoire qui ont été donnés sont : l'ONF, les ENS, écoles de ski, l'ouverture à une vie sociale et de quartier...
En voyez-vous d'autres ?	<ul style="list-style-type: none"> * Pour les acteurs, la plupart des autres structures sont susceptibles de permettre cette connaissance, que ce soit le périscolaire, LEJS, le site de la commune, les associations, voire les familles elles-mêmes, les réseaux sociaux, le forum des associations... * Selon les structures fréquentées par les enfants, ces derniers sont susceptibles de toutes les connaître.

Pensez-vous qu'il y ait un manque en matière de diffusion d'informations ?	<ul style="list-style-type: none"> * La plupart des acteurs pensent que non. * La communication à ce sujet est très bien couverte, un parent qui cherche quelque chose peut le trouver facilement au travers de tous les supports accessibles (guide des parents, site de la commune, # infos des écoles, métropole... * Une école pense qu'il y a un manque tant vers les enseignants, que certains nouveaux parents qui seraient moins bien informés que ceux du village par exemple. * La Bibliothèque a observé que grâce à l'accompagnement de parents bénévoles lors de
La trouvez-vous suffisante, insuffisante ? (en quoi ?)	<ul style="list-style-type: none"> * Les avis sont très partagés. Certains acteurs pensent qu'il y en a trop et qu'elle devrait être mieux ciblée, d'autres qu'elle est disponible et adaptée à plusieurs publics. * Selon les structures, l'interprétation diffère : la Bibliothèque pense que ce pourrait être amélioré pour son propre cas (tout en reconnaissant que certaines familles puissent ne pas être intéressées ou ne se sentent pas concernées), mais d'autres estiment que la commune répond bien à leurs demandes dans la mesure où l'acteur concerné formule une telle sollicitation.
Autre / Connaissances ressources	<ul style="list-style-type: none"> * Les affichettes marchent bien + le bouche-à-oreille entre parents à la sortie de l'école.

(4.3) Associer les enfants à la vie du territoire

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Pensez-vous que cela relève du seul rôle du CMJ ?	<ul style="list-style-type: none"> * 3 acteurs sur 10 considèrent que oui, dont un estime nécessaire un lien avec l'école, l'extra et le périscolaire. * Le reste considère que chaque acteur peut y contribuer : CMJ = vecteur intéressant, l'élargissement au-delà au domaine scolaire est même souligné par un acteur.
Voyez-vous d'autres manières d'y parvenir ?	<ul style="list-style-type: none"> * Lorsque les enfants sont touchés par une action, ils en deviennent ambassadeurs envers leurs familles, leurs copains, s'appuyer sur l'existant (éco-délégués au collège), mieux exploiter les sorties ou visites. * Travail à faire sur les représentations [des capacités des enfants] que les adultes ont sur cette thématique. * Plus de facilités sur le temps des loisirs pour monter des projets collectifs avec les enfants, les jeunes, même si les écoles ne sont pas en reste. * Les enfants pourraient être associés à certains projets de la collectivité (jeux extérieurs,
Autre / Associer les enfants à la vie du territoire	<ul style="list-style-type: none"> * Peu de compléments : proposition de réaliser des podcasts avec les jeunes, allez questionner directement les enfants... * → Beaucoup de progrès à faire.

(4.4) Favoriser les liens intergénérationnels

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Avez-vous développé ou collaboré à des actions dans ce sens ?	<ul style="list-style-type: none"> * Selon leur localisation, on peut relever de nombreuses actions dans ce sens : participation aux semaines bleues, lectures en EHPAD, voyages lectures, visites sur sites, réalisations d'enfants (carte à jouer, mini-spectacle) offertes aux personnes âgées... * Élargir notion "intergénérationnel" à enfants & grands parents, maternelles & collège... * Projets en perspective : "lectures au creux de l'oreille" (par les jeunes pour les personnes âgées) : rétablir lien avec le Réseau d'Échanges et de Savoirs : travail sur la temporalité :
En faudrait-il d'autres, lesquelles, par qui ?	<ul style="list-style-type: none"> * Beaucoup d'idées émergent : "papy, mamy lecteurs", musique, jardinage, correspondances, chants de Noël devant l'EHPAD (cf. covid !) ... * Intégrer PA à CLAS, aux soirées familles. * Ce peut être aussi entendu au sens "enfants/parents", maternelles/collège, jeunes et PA
Autre :	<ul style="list-style-type: none"> * Les personnes âgées pourraient être sollicitées pour l'aide aux devoirs, à creuser avec le conseil des sages ? * Le projet Tricot intègre cet axe.

E. Pertinence globale du PEdT

Axes	Synthèse de l'avis des acteurs
Avis complémentaires des acteurs (/ structures) :	<ul style="list-style-type: none"> * Périscolaire un peu "défaillant". Parler de projet [éducatif] local plutôt que de territoire. * Les écoles sont "entendues" (bcp de choses prise en compte). * Globalement, cela marche bien.
Avis complémentaires des acteurs (/ Communication)	<ul style="list-style-type: none"> * Assez floue dans l'esprit de beaucoup d'acteurs, encore plus vis à vis des parents, en termes de communication, il faudrait mieux rester sur projet éducatif (tout court) * Ferait-on la même chose sans PEdT ?
Avis complémentaires des acteurs (divers)	<ul style="list-style-type: none"> Outil pertinent. * Réorganiser l'instance de pilotage. * Développer axe de travail sur la prévention [de la délinquance], travailler sur les freins institutionnels.

Observations complémentaires globales :

Afin de mieux gérer toute forme de cohabitation dans les mêmes espaces, les équipes de terrain doivent porter une attention soutenue à une organisation réfléchiée en commun, car dépendante de locaux nécessairement partagés. Afin de renforcer la cohérence des actions sur les différents temps, il importe que les acteurs de terrain s'entendent sur des règles communes qu'il leur conviendra d'élaborer en commun.

Les partenaires et acteurs de terrain sont invités à se mobiliser pour faciliter les démarches tendant à solliciter l'avis des jeunes (/ enquêtes...).

Il serait judicieux que les structures s'accordent sur un « fil rouge » comme par exemple une réflexion collective sur le harcèlement scolaire, les risques numériques...

Il est rappelé que le renforcement et l'attachement des enfants à des repères stables est fortement corrélé à la capacité des organisateurs à maintenir une certaine pérennité de leurs équipes.

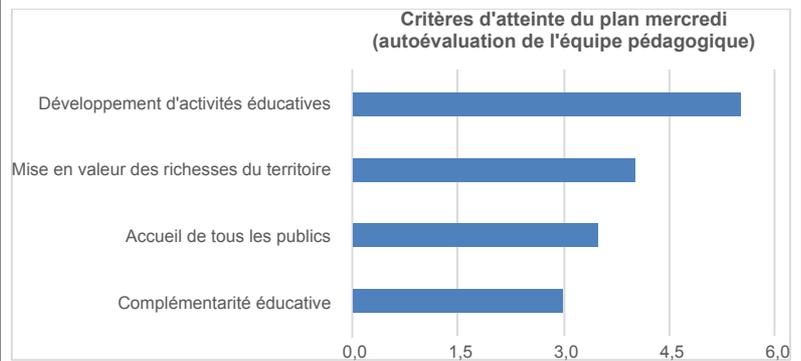
Le groupe de travail souligne son attachement à la forte contribution de LEJS dans la mise en œuvre du PEdT.

Annexe 2 au PEdT 2021-2024

Appréciation du Plan Mercredi (4 critères)

L'appréciation a été faite par l'équipe de LEJS, à partir des 4 tableaux ci-dessous, correspondant aux quatre objectifs du Plan mercredi :

1. Complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
2. Accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
3. Mise en valeur de la richesse des territoires
4. Développement d'activités éducatives de qualité



A. Complémentarité et cohérence éducatives

Critère	Ce qui est mis en œuvre sur ce point	Atteint	Atteint en	Non atteint	Observations complémentaires
Participation de l'équipe d'animation aux instances de pilotage du PEDT	Aucun membre de l'équipe d'animation a été convié à ces instances <u>note du rédacteur</u> : avis de l'équipe de terrain (non censuré), mais à l'époque, les invitations n'étaient envoyées qu'au président et au directeur de l'ÉIC à deux reprises distinctes.			X	
Présentation du projet d'école à l'équipe	Aucun projet d'école a été présenté ; pas demandé non plus de notre côté			X	
Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique de	N'ayant aucune vision des projets école nous avons fait le choix de mettre en avant et coordonner nos projets pédagogiques périscolaire et			X	
Déclinaison de parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires (parcours d'éducation	Des projets communs ont pu être menés. Les équipes étant les mêmes, cela facilite cet échange et la transmission.	X			
Mutualisation de locaux et/ou de matériels pédagogiques entre	Nous avons toujours travaillé dans ce sens, avec des limites de place. Cela peut devenir plus compliqué pour la	X			
Charte commune d'utilisation et d'occupation	A revoir car quelques zones de tensions sur l'école Blanche Rochas ; un dialogue est engagé avec la ville pour redéfinir les espaces nécessaires à		X		

B. Accueil de tous les publics

Critère	Ce qui est mis en œuvre sur ce point	Atteint	Atteint en	Non atteint	Observ° complémentaires
Inclusion des enfants en situation de handicap (continuité de l'encadrement par les	L'association prend à sa charge l'embauche d'un animateur en plus (2021 – 2022), une demande d'aide de la Caf et du département est en cours		X		
Proposition de temps partagés aux enfants des différents accueils du mercredi (en cas de pluralité des lieux d'accueil) afin de	1 accueil +6 1 accueil -6 Pas mis en place de temps commun, c'est un projet pour les années avenir qu'il y ait une passerelle des 5 ans vers			X	
Gratuité ou tarification progressive *	Tarification au QF	X			
Information des familles sur le PEDT et le projet	Les familles ont connaissance du projet pédagogique via le site internet de		X		

C. Mise en valeur de la richesse du territoire

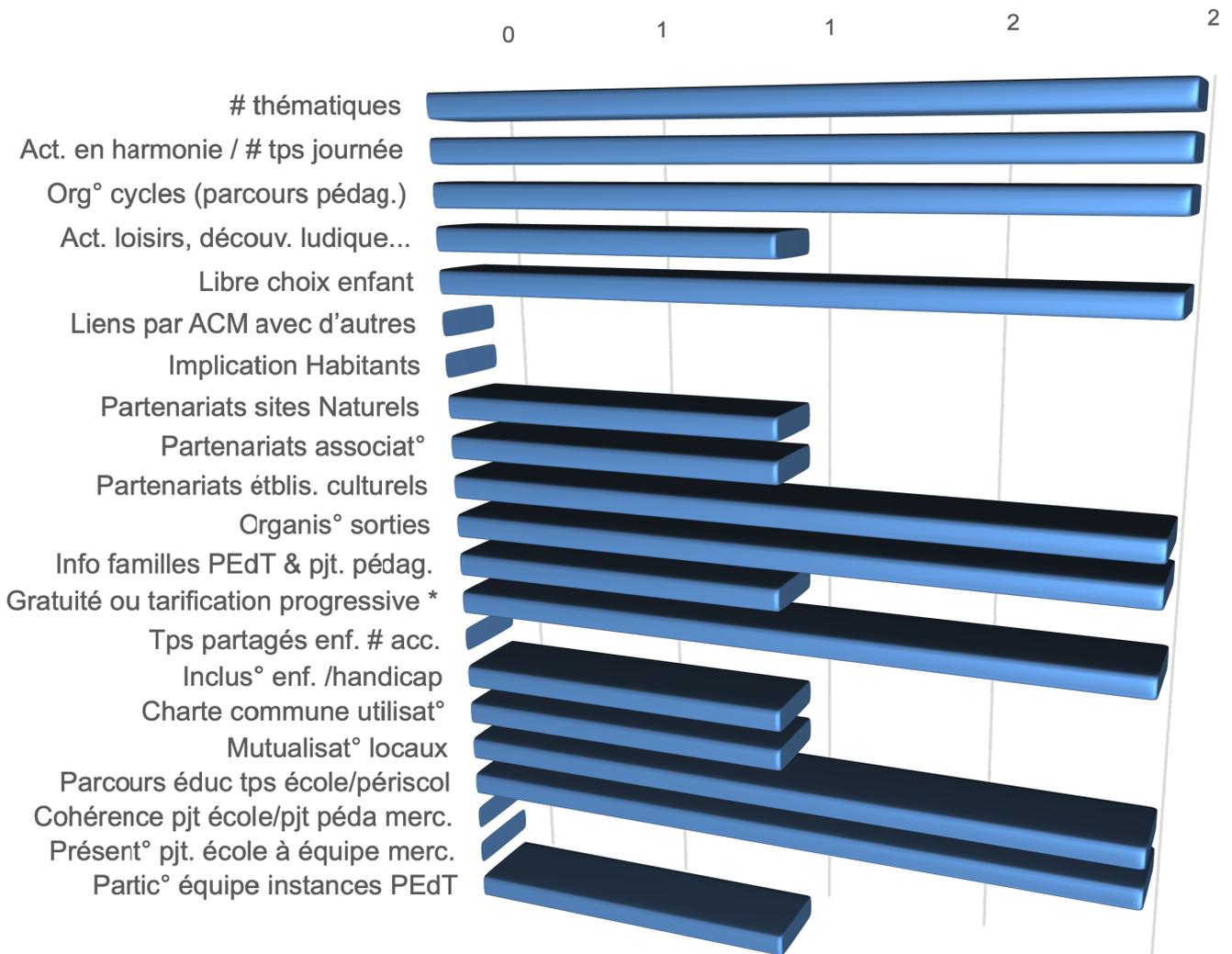
Critère	Ce qui est mis en œuvre sur ce point	Atteint	Atteint en	Non atteint	Observations complémentaires
Organisation de sorties permettant de connaître les différentes richesses du territoire (patrimoine historique et culturel, environnement naturel)	Régulièrement nous programmons des sorties (1 fois par période, soit 5 dans l'année pour chaque groupes) Nous organisons des sorties culturelles, visite de ville, spectacle, cinéma ; ainsi	X			
Partenariats avec les établissements culturels (Bibliothèques, musées,	Nous avons un partenariat avec la Bibliothèque de Seyssins => intervention 2 fois par période avec des maternelles.	X			
Partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles	Intervention tous les matins de l'ETAPS de la commune pour proposer des séances de sport à tous les enfants (3/11 ans),		X		
Partenariats avec les sites naturels (parcs, jardins et fermes pédagogiques)	Projets autour du développement durable, Partenariat avec l'association En vert et avec Tous, => installation d'espace naturel en ville, jardin partagé		X		
Implication des habitants (interventions ponctuelles)	Pas forcément de propositions ni de notre part ni de la part des habitants,			X	
Organisation de liens par l'ACM avec d'autres structures	En projet avec la commune de Varcès, mais difficile à faire démarrer pour le moment (covid).			X	

D. Développement d'activités éducatives de qualité

Critère	Ce qui est mis en œuvre sur ce point	Atteint	Atteint en	Non atteint	Observations complémentaires
Libre choix de l'enfant selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins	Avant covid : proposition d'activités aux enfants libres de choix à chaque tranche d'âge.	X			
Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à partir d'une approche ludique, récréative et créatrice, à visée pédagogique	Mise en place de projet sur le long terme avec pour visée la découverte, la créativité et le loisirs		X		
Activités le plus souvent organisées en cycle, dans une logique de parcours avec progressivité pédagogique et réalisations finales régulières (spectacle, création d'un objet, d'une	Selon une thématique : nous travaillons nos propositions d'activités selon cet axe	X			
Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie	Dans le respect du rythme de l'enfant	X			
Proposition d'une diversité de thématiques (culturelles, artistiques, manuelles,	Nous travaillons toute l'année à mettre en place des activités variées avec un maximum de thématiques abordées et des couts raisonnés (récupération)	X			

Page suivante : évaluation de l'atteinte des critères du plan mercredi :

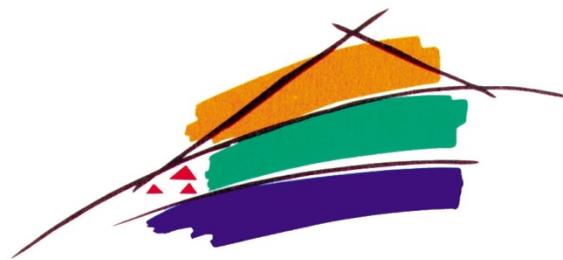
Critères d'évaluation plan mercredi (PedT 2018-2021)



Rappel de l'échelle de cotation

Source : LEJS
 Traitement : ChB/VdS_av 22

* Non atteint : 0
 * Atteint en partie : 1
 * Atteint : 2



VILLE DE SEYSSINS